LA BRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE I N°373 I JANVIER 2020

2019 en images

LA BRESSE Hautes-Vosges

www.labresse.fr - Email : info@labresse.fr

ZOOM

Festival Accords des montagnes

Dimanche 12 janvier : Rues en musique

11 h Ouverture du Festival au cœur de La Bresse* avec des animations dans les rues et des commerces en musique

**Amis accordéonistes, n'hésitez pas à les rejoindre et à réchauffer les passants au son de votre accordéon.*

Dimanche 12 janvier : Gala dansant

15 h à la Halle des Congrès : retrouvez sur scène Karène Neuville, Jean-Luc Vicente, Julie Blocher, Patrice Jounier, Élodie Genoud, Roman Jbanov, accompagnés par l'Orchestre Frédéric Buch.
20 h : Grand final avec tous les artistes sur scène
12 € par personne

Lundi 13 janvier : Les coulisses du Festival

Vers 11 h 30, suivant les conditions météorologiques : photos des musiciens au pied des pistes de ski de la station de Lispach.

Lundi 13 janvier : Soufflet aux notes

Repas en musique à partir de 19 h 30
À l'auberge des skieurs avec Élodie Genoud, Ysoline Trichot, Roman Jbanov et Frédéric Buch.
Aux Chatelminés avec Patrice Jounier, Jean-Luc Vicente, Julie Blocher et Myriam Thiébaut

Mardi 14 janvier : Ape'ronde

À 19 h, l'accordéon s'invite au restaurant-crêperie La Scierie pour mettre en appétit vos oreilles avant le Concert Découverte

Mardi 14 janvier : Concert Découverte

À 20 h 30 à la Salle des Fêtes, retrouvez Julie Blocher, Roman Jbanov et La P'tite Huguette.
Concert Gratuit

Mercredi 15 janvier : Soufflet aux note

Repas en musique à partir de 19 h 30
Au Chalet des Roches avec Élodie Genoud, Roman Jbanov et Myriam Thiébaut.
Au restaurant Le Couchetat avec Julie Blocher, Jean-Luc Vicente, Ysoline Trichot et Frédéric Buch.
À l'hôtel Les Vallées avec Patrice Jounier, Les Ménestrelles et Laura Vuillemard.

Jeudi 16 janvier : Thé dansant et scène ouverte

À 15 h à la Halle des Congrès, retrouvez sur scène Julie Blocher, Élodie Genoud, Ysoline Trichot, Laura Vuillemard, Jean-Luc Vicente, Patrice Jounier, et des invités surprise accompagnés par l'Orchestre Frédéric Buch.
À partir de 20 h, place à la scène ouverte. La soirée se composera en fonction des inscriptions des accordéonistes.
14 € par personne

Vendredi 17 janvier : Bar A'Croches

Retrouvez les accordéonistes en soirée dans les deux bars partenaires : Le Den's et Chez Tétin.

Renseignements :
Organisation ADM au 06 38 72 44 49
Office de Tourisme au 03 29 25 41 29
www.accordesdesmontagnes.com
Facebook : Festival Accords des Montagnes

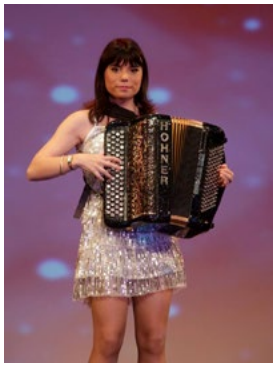

EDITORIAL

J'ai déjà évoqué dans les derniers bulletins les problèmes de santé rencontrés par M. Hubert Arnould. Ceux-ci l'ont malheureusement contraint à démissionner de sa fonction de Maire. Au nom du Conseil Municipal, je lui souhaite un prompt rétablissement, et je le remercie pour son engagement sans faille à gérer les affaires de la commune depuis mars 2014.

Le 25 novembre dernier, les Membres du Conseil Municipal m'ont élue Maire de La Bresse. C'est un très grand honneur pour moi et je les remercie sincèrement pour la confiance qu'ils me témoignent.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette année 2020. J'espère que cette année sera pleine de joie, de réussite, de chaleur pour vous, vos proches et vos familles. À tous les professionnels du tourisme, je souhaite une très bonne saison hivernale ainsi qu'à tous les amateurs de sports d'hiver, locaux ou vacanciers. L'équipe municipale et moi-même continuerons à tout mettre en œuvre pour vous assurer un quotidien conforme à vos attentes et une qualité de vie pour tous.

Un retour sur les évènements 2019 de notre commune vous est présenté en photos dans les pages du dossier de ce bulletin. Merci à tous les acteurs Bressauds pour votre participation au dynamisme local, au rayonnement de notre Commune, au bien-vivre ensemble dans le respect de l'autre et de ses différences.

Adieu 2019 et très bonne année 2020 à tous.
Maryvone Crouvezier

SOMMAIRE

ZOOM 2e de Couv.
ÉDITORIAL P. 01
CONSEIL MUNICIPAL P. 02-08
ACTUALITÉS P. 09-14
CINÉMA P. 14
DOSSIER P. 15-21
2019 en images
TRIBUNE P. 22
OTL P. 23
DANS LE RÉTRO P. 24-28
INFOS PRATIQUES P. 29
AGENDA 4e de Couv.
Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS-N°373

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE
JANVIER 2020

Directrice de la publication : Élisabeth BONNOT
Administration, rédaction, publicité : Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21
Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ
Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs
Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles, OTL et associations diverses.
Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL DU 25 NOVEMBRE 2019 ET EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2019

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr *(rubrique docs à télécharger)*

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, Madame Maryvonne Crouvezier, première adjointe, donne la parole à M. Hubert Arnould qui s'est exprimé en ces termes :

Bonsoir à tous et en particulier :
Monsieur Le Directeur Général des Services, Etienne CUNY,
Mesdames les secrétaires de séance et les autres responsables des services communaux et employés municipaux,
Mesdames et Messieurs le public présent,
Les représentants des différents médias.

Cette séance de Conseil Municipal est vraiment spéciale et exceptionnelle pour moi. En effet, depuis le 7 juillet dernier au soir, ma vie n'a tenu qu'à un fil et je remercie tout d'abord les Sapeurs-Pompiers de La Bresse qui sont intervenus très rapidement sur place ce dimanche soir de début juillet et m'ont dirigé et véhiculé aussitôt sur le service d'urgence du Centre Hospitalier de Saint-Dié puis dès le lendemain, j'ai été acheminé sur le CHRU de Brabois Nancy où j'ai reçu les soins appropriés à mon état.

Après 10 jours d'hospitalisation à Brabois/Nancy, je suis revenu au centre hospitalier de Saint-Dié en soins de suite et en rééducation particulièrement : kiné et ergo. Après 6 semaines complètes d'hospitalisation, je suis sorti de l'établissement déodatien et suis allé en convalescence près de Bourg d'Oisans chez une de mes filles.

J'ouvre une parenthèse pour souligner l'action et le suivi de mon médecin traitant le Docteur Leroy qui est intervenu et a coordonné les différents rendez-vous, consultations et examens auprès des spécialistes nancéiens et je l'en remercie grandement.

La dernière semaine de septembre, j'étais revenu à la Mairie à temps partiel (uniquement le matin), mais des maux de tête très violents m'ont tout de suite stoppé et j'ai donc décidé de « jeter l'éponge » et de présenter ma démission de la fonction de Maire à M. Le Préfet des Vosges pour raisons de santé.

Samedi 16 novembre, le facteur a déposé dans ma boîte aux lettres le courrier du Préfet acceptant ma démission. Ainsi, les services sous l'autorité de notre Directeur Général des Services ont préparé cette séance de Conseil Municipal exceptionnelle pour désigner, plutôt élire une nouvelle ou un nouveau Maire.

Ce que je pense vous dire ce soir, ce sont les différents sentiments éprouvés depuis mars 2014, pendant ces quelques 5 ans et 8 mois (quelque 2060 journées).

Sentiment du devoir accompli : notre programme annoncé lors de la campagne électorale de 2014, nous l'avons suivi et respecté.

Sentiments de cohésion et de gratitude : Nous n'étions que quelques élues et élus sortants, mais les « primo élus » ont bien appris et ont accompli leur fonction avec sérieux et compétence. Une mention spéciale aux collègues élus depuis 2008 et qui le sont encore à ce jour et des remerciements particuliers aux membres du bureau municipal.

Pour moi, ce soir une page se tourne. Bien sûr « à l'insu de mon plein gré » comme le disait si bien Richard Virenque, mais je veux préserver ma santé et surtout mes proches : ma famille et notamment enfants et petits-enfants.

De plus, les spécialistes neurologues affirment qu'il faut 6 mois minimum à 1 an pour se remettre d'une pathologie comme celle dont j'ai été victime le 7 juillet. Ces derniers mois de mandat, je ne pouvais les assumer correctement.

Maintenant, je voudrais adresser quelques remerciements, tout d'abord à tous mes proches : enfants, petits-enfants, famille, ils ont été toujours un soutien pour moi en toutes circonstances et je leur en sais gré.

En second lieu, tous les élus et salariés de la collectivité : commune et structures satellites : EHPAD, RME, OTL et en particulier leurs directeurs respectifs et chefs de service et le premier d'entre eux, le Directeur Général des Services, Étienne Cuny.

Maintenant, je citerai plusieurs personnes :

Mes parents, père et mère qui m'ont transmis une éducation correcte et un savoir-vivre

Ma très regrettée Pépette, malheureusement trop tôt disparue, pour sa spontanéité, sa fraicheur, sa joie de vivre, son amour.

Mes institutrices de l'école primaire du Chajoux (je n'ai pas connu d'instituteur). Malheureusement, elles ne sont plus toutes de ce monde et plus particulièrement l'une d'entre elles qui vit toujours, ce n'est ni la première ni la dernière, je nomme Marie-Claire Amet.

Les chefs d'entreprise pour lesquels j'ai travaillé et notamment le premier et le dernier ; je cite Jean Marie Jeangeorge et Philippe Vandamme.

Et pour terminer un homme qui n'est ni parent avec moi, ni élu, mais que j'ai côtoyé pendant des dizaines d'années pratiquement au quotidien, c'est Gaby Bertrand. Il m'a appris énormément et je le salue ce soir avec infiniment de gratitude.

Il est temps pour moi de conclure :

Je souhaite bonne chance et réussite à celui ou celle que vous allez élire maintenant, je l'en remercie grandement pour son engagement au service de tous et de la collectivité au sens large du terme.

Bonne fin de soirée, merci à toutes et à tous et à très bientôt j'espère.

Élection du maire suite à démission

Mme Maryvonne Crouvezier, remercie M. Hubert Arnould pour cet émouvant discours, sous les applaudissements de toutes les personnes présentes dans la salle.

Monsieur Hubert Arnould par courrier du 5 novembre 2019, a demandé la démission de son mandat de Maire tout en conservant un poste de conseiller municipal. Celle-ci ayant été acceptée par décision du 12 novembre par Monsieur Le Préfet, il convient de procéder à l'élection de son successeur.

L'élection, à scrutin secret, présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal, soit en l'occurrence Mme Alexandrine Ducret s'est déroulée après que Mme Liliane Mengin ait posé sa candidature et que M. Jérôme Mathieu ait proposé, au nom du groupe majoritaire la candidature de Mme Maryvonne Crouvezier.

Par 21 voix, contre 4 pour Mme Mengin et 2 bulletins nuls (blancs), Mme Alexandrine Ducret a déclaré Mme Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse,

« Madame Le Maire, Chère Maryvonne, je suis ravie de vous céder la présidence de cette séance de Conseil Municipal en vous félicitant chaleureusement pour votre élection qui montre votre engagement et la confiance de l'équipe du conseil municipal à votre endroit. »

Mme Le Maire prend la parole :

« Merci Alexandrine, Madame La Doyenne, pour avoir effectué la tâche qui te revenait de présider l'élection du nouveau Maire et pour ces paroles aimables à mon égard.

Bonsoir à toutes et à tous, à vous Membres du Conseil Municipal, ainsi qu'au public venu ce soir assister à cette séance particulière du Conseil Municipal.

Avant tout chose je voudrais m'adresser à Hubert.

Cher Hubert,

En mars 2014, le résultat des élections de 2014 a conduit notre Équipe à la tête de la Commune, avec toi comme « Chef de FileArnould». Toutes ces années, tu as exercé ta fonction de Maire avec ardeur, avec sagesse. Tu as été à l'écoute de tous les membres de notre Conseil Municipal, avec à chaque fois des échanges constructifs.

Ton engagement a toujours été sans faille jusqu'à ce début juillet où une mauvaise infection t'a mis K.O. Même un amoureux du travail comme toi n'a pas résisté à ce coup du sort.

Tu étais toujours très fier de dire que l'Équipe n'avait jusqu'alors pas connu de défection, que nous étions, tous, toujours là pour continuer à gérer au mieux, en fonction de nos responsabilités, les affaires de notre Commune.

Je ne pensais pas que le seul changement, c'est toi qui le porterais. J'aurais, nous aurions, bien sûr, préféré que tu poursuives ta fonction de Maire jusqu'à la fin de ce mandat. À notre grand regret, les évènements en ont décidé autrement.

Hubert, je me fais le porte-parole de tout le Conseil Municipal en te disant un grand merci pour toutes ces années. Ta décision de rester avec nous comme Conseiller Municipal nous réjouit pleinement.

Nous souhaitons toutes et tous que ta santé s'améliore, que tu puisses profiter de tes enfants et petits-enfants, de la vie, sans te poser de questions.

Comme chacun le sait, la santé c'est primordial. Sois assuré de notre amitié et de notre soutien.

Je voudrais maintenant vous remercier, mes chers collègues, pour la confiance que vous me témoignez par votre vote. Cette nomination, c'est un grand honneur pour moi. Je mettrai toute mon énergie à poursuivre ce que nous avons entrepris, afin d'être au service de tous les habitants de la commune sans exception.

Le temps n'est pas au scrutin municipal. Les prochaines élections auront lieu, comme chacun le sait, en mars 2020.

Ce soir, cette élection, c'est la continuité de ce que nous avons entrepris depuis 2014, la même équipe avec seulement un nouveau « capitaine ». Je compte sur vous tous, sur votre engagement à tous, pour continuer à travailler pour le bien de notre commune. Je sais aussi compter sur l'aide et le travail des Services Municipaux. Car seul on va peut-être plus vite, mais Ensemble on va plus loin, cela c'est sûr.

Merci à tous, et merci encore à Hubert »

Les propos de Mme Liliane Mengin qui ont suivi sont repris dans la tribune « minorité » de ce bulletin. :

Mme Le Maire répond à Mme Liliane Mengin avoir bien entendu ses propos et précise que des réponses peuvent être données à chaque situation chiffrée énoncée, mais que ce n'est pas le lieu lors de cette séance extraordinaire d'engager cette discussion. Des réponses seront données ultérieurement.

Comme le prévoit le code Général des Collectivités territoriales, il a été ensuite procédé :

- Sur proposition de Mme le Maire, vote et création de 7 postes d'Adjoints au Maire : M. Jérôme Mathieu 1er adjoint, Mme Geneviève Demange, M. Raymond Marchal, Mme Alexandrine Ducret, M. Jean-François Poirot, Mme Élisabeth Bonnot et M. Nicolas Remy
- Indemnités :

  Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de fixer l'indemnité du Maire à 45,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique soit 1 769,68 €/mois compte tenu de la valeur actuelle de cet indice, celle des adjoints à 17,80 % de ce même indice soit 692,31 € et celle des conseillers municipaux délégués à 4,86 % soit 189,02 €. Et Majoration de 35 % au titre de commune classée station de tourisme.
- Délégation de fonctions du Conseil Municipal au Maire

  Par délibérations des 7 avril 2014, 22 septembre 2014, 9 février 2015, 14 décembre 2015, 12 septembre 2016 et 15 mai 2017, le Conseil municipal avait donné délégation au Maire pour la durée du mandat pour lui permettre de prendre des décisions dans certaines matières, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration municipale, conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Suite à la démission du Maire, toutes les délégations données précédemment devenues caduques ont été renouvelées par le Conseil Municipal au bénéfice de Mme le Maire pour qu'elle puisse valablement les mettre en œuvre.

CONSEIL MUNICIPAL

Extraits du conseil municipal du 16 décembre 2019

Les marchés, conventions-baux, emprunt, demandes de subvention, cessions, ont été conclus selon tableaux ci-après :

Marchés

Objet	Titulaire	Montant € HT	Montant TTC
Travaux de mise aux normes d'accessibilité de plusieurs bâtiments communaux Lot N° 3 - Menuiserie bois - avenant N° 1	Menuiserie Gehin Augmentation de 7,75 % *Nouveau marché*	1 124,00 € *15 625,00 €*	1 348,80 € *18 750,00 €*
Groupement de commande pour des prestations de détection et de géoréférencement des réseaux neufs existants			
Lot n° 1 géoréférencement des ouvrages et réseaux en fouille ouverte	Cabinet Demange & Associés	21 900,00 €	
Lot n° 2 détection et géoréférencement des ouvrages et réseaux de chaleur et d'éclairage public	Solutions Réseaux Est	51 488,20 €	
Groupement de commande pour la fourniture de sel de déneigement - campagne 2019-2020	Rock SAS Mulhouse Accord conclu sans minimum	70,00 € la tonne livrée Maximum en valeur de 63 000,00 €	
Travaux de construction d'un funérarium Lot N° 6 plâtrerie	Grosdemange Fils SARL Saulxures-sur-Moselotte	40 813,60 €	48 976,32 €
Transport sanitaire des accidentés sur les pistes de ski Saison 2019-2020	1- Transmosel Sarl 2- Feve Seniura		185,00 € vers Gérardmer, 240,00 € vers Remiremont, 240,00 € vers Saint-Dié-des-Vosges
Travaux d'extension du cimetière des Proyes Avenant n° 1	SARL Ch. Pierrel Augmentation de 14,49 % *Nouveau marché*	18 435,60 € *145 669,60 €*	22 122,72 € *174 503,52 €*
Prestations de nettoyage des toilettes communales sur différents sites touristiques - Année 2019/2020	Pascal Mougel Multiservices		11 075,00 €
Prestations de service de transport « bus hivernal » Saison 2019/2020	Voyages Marcot		300,00 €/jour
Groupement de commande pour l'entretien des ascenseurs, élévateurs et portes automatiques 2020-2022 Lot N° 1 Commune de La Bresse (formule étendue : visites périodiques, dépannage 7 j/7 et 24 h/24, garantie totale pièces et main-d'œuvre et abonnements des passerelles GSM des ascenseurs)	Otis Vandœuvre-lès-Nancy	4080,00 € HT/an hors révision	

Demandes de subvention

Organisme	Objet
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	Travaux de rénovation d'équipements sportifs à la patinoire et au complexe sportif nautique des Proyes (remplacement du tapis glacier et rénovation du bassin ludique et du bassin de réception du toboggan) Plan de financement : 134 045,00 € DETR 40 % : 53 618,00 € HT CD : 14 745,00 € Fonds propres : 65 682,00 €
Conseil Départemental des Vosges	Travaux de rénovation des ponts « Vigrimé » et « des Zelles » Plan de financement : 83 046,00 € CD 13 % : 10 796,00 € Fonds propres : 72 250,00 €

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Renouvellement de mise à disposition de l'Espace Gervais Poirot	Foyer de Ski Ski Club la Bressaude le Club Vosgien	Gratuit	3 ans
Mise à disposition de terrain Complément à la décision n° 105/2019 - Lieu-dit : Vigrimé Terrain supplémentaire AW n°369p	M. Remy Dominique	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour jardin et emprise de captage Lieu-dit : Route de Gérardmer Sections AR 72P et 77P	M. Hauet Jean-Pierre	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour parc Lieu-dit : Chemin de la Rigue - Section AP 1598	M. Poirot Pascal	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction
Résiliation du bail de location concernant le logement situé 9 Rue de la Résistance – Appt n° 5 À compter du 31 octobre 2019	M. et Mme Kubiak Philippe et Christine	/	/
Mise à disposition de terrain pour jardin Lieu-dit : Route de Lispach - Section AV 458p	M. Christophe Claudel et Mme Céline Remy	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain d'aisance Lieu-dit : Rue du Bruleux - Section AE 437p	SARL Val du Sotré Mme Val Solange	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour jardin et source Lieu-dit : Lambexaire - Section AR 190p AW 576p	Mme Theurillat Andrée	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour jardin et source Lieu-dit : Chemin des Champis - Sections AW 148p et AW 411p	M. Claudel Michel	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction
Location d'un logement communal Appt n° 5, 9 Rue de la résistance - hors charges et prestations logements non déduites - Avance mensuelle frais chauffage : 60 €	Mme Martin Juliette	374,26 €/mois	Un an reconductible par tacite reconduction
Renouvellement de concession en forêt communale Lieu-dit Schmargult - Parcelles forestières 190, 191, 181, 192, 182, 184, 186, 188, 189 - Parcelles B156/279p	Earl du Rothenbach	7,22 €/ha	9 ans à compter du 01/01/19
Mise à disposition de terrain pour l'installation d'un préleveur de mesure de la qualité de l'air - Section AB 194p - 9 rue de la Résistance Avenant N° 1 à la décision N° 220/18 du 02/01/19	Atmo Grand Est	Prolongation au 31/01/2021	Gratuit
Avenant à la convention initiale de mise à disposition de la Salle multi-activités 1, au Centre Culturel et Social	Groupe Associatif Siel Bleu	Tarif forfaitaire de 61 € les 5 heures	Les vendredis de 10 h 45 à 11 h 45 entre le 8 novembre 2019 et le 28 février 2020 pour 15 séances
Mise à disposition d'un local situé dans le hall de la Mairie	Département des Vosges (interventions sociales)	Gratuit	6 ans à compter de la signature de la nouvelle convention
Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public du barrage de la Lande et de prélèvement d'eau aux fins d'alimentation de l'usine à neige	Société Remy Loisirs	Gratuit	Durée calquée sur la convention de DSP soit jusqu'au 31 octobre 2021

Tarifs

Objet	Montant
Concert « Les Romantiques et Poulenc », Ensemble Noctuel et Julie Richard - 23 novembre	Tarif d'entrée : 12 € - Gratuit pour les moins de 12 ans - Prévente : 10 € - Fonds de caisse : 100 € 1080,17 € HT - 1200 € TTC + frais de SACEM
Fixation des tarifs des frais de fourrière	Enlèvement des véhicules gênants : 120,00 € Garde journalière des véhicules gênants : 6,00 € Expertises des véhicules gênants : 61,00 €
Recouvrement des frais de secours sur pistes Saison 2019-2020	Front de neige et petits soins : 42,00 € Évacuation par scooter des neiges : 60,00 € Zone rapprochée : 177,00 € Zone éloignée : 312,00 € Zone exceptionnelle : 621,00 € Évacuation héliportée médicalisée : 1 607,00 €

Finances - Admissions en non-valeurs :

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur les exercices antérieurs, sur le budget RME pour un montant de 16 037,67 €. Il s'agit d'impayés sur des factures d'électricité dont les poursuites sont épuisées suite à PV de carence et insuffisance d'actif, et à dossier de surendettement et décision d'effacement de dettes.

Finances - Décision modificative n° 1 au budget RME

Section de fonctionnement

Article	Libellé	Budget précédent	Proposition nouvelle	Total Budget
Dépenses				
6211	Personnel intérimaire	5 000,00 €	2 000,00 €	7 000,00 €
6413	Primes et gratifications	7 500,00 €	9 000,00 €	16 500,00 €
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00 €	3 000,00 €	8 000,00 €
6542	Créances éteintes	5 000,00 €	4 000,00 €	9 000,00 €
		Total des dépenses	**18 000,00 €**	
Recettes				
7088	Autres produits activités annexes	767 833,00 €	18 000,00 €	785 833,00 €
		Total des recettes	**18 000,00 €**	

Subvention d'équilibre - Budget Lotissement Balcons de la Rigue

Le lotissement des balcons la Rigue présente à ce jour un déficit important dû à des moins-values constatées lors de la vente des terrains. Par délibération N° 6 du 17/12/2018, le Conseil Municipal avait décidé d'une reprise partielle de déficit. Cependant, cette pratique n'étant pas réglementaire, les écritures passées ont été rejetées par le comptable public. Il est néanmoins autorisé pour le budget principal d'allouer une subvention exceptionnelle afin de compenser le déficit résultant d'un prix de vente des terrains inférieur aux coûts de production, ce qui est le cas sur le budget lotissement des balcons de la Rigue. Le versement d'une subvention exceptionnelle de 150 000,00 € permettra de couvrir une partie du déficit de fonctionnement du budget lotissement des balcons de la Rigue et d'annuler la délibération 6 du 17/12/2018

Contrats - Conventions

Bus Hivernal - Saison d'hiver 2019/2020

La Commune, en tant qu'organisateur de second rang, doit solliciter la Région Grand Est – Agence territoriale d'Epinal afin d'obtenir une délégation de compétence pour l'organisation d'un service de transport routier non urbain de personnes.

Ainsi, il s'agit, comme chaque année, de mettre en place un service de bus hivernal assuré par le car communal et par un prestataire privé. La fonction de ce bus hivernal est de desservir gratuitement les stations de ski La Bresse – Hohneck et La Bresse – Lispach et d'assurer divers points d'arrêt pendant les rotations, pour la saison d'hiver 2019/2020. Une convention sera établie afin de définir les modalités de cette délégation de compétence.

Marchés publics

Avenant n° 2 - Marché de travaux de construction d'un funérarium - Lot 1 - Gros œuvre

L'exécution du chantier de construction du nouveau funérarium amène à ajuster les quantités des travaux réalisés, notamment sur le lot n° 1 gros œuvre VRD. Le marché de l'entreprise DELOT, titulaire du lot n° 1 gros œuvre VRD, doit être modifié par un avenant n° 2 afin d'adapter les quantités réellement exécutées en tenant compte des travaux en moins-values (isolation pied de murs enterrés, dallage béton balayé, démolition d'aqueduc, tête d'aqueduc) et en plus-values (déplacement d'une source, soutènement pied de talus derrière bâtiment, mise en peinture de murs intérieurs du parvis, pose manuel d'enrobés, regard eaux pluviales).

Cet avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché qui est de 310 111,39 € HT soit 372 133,67 € TTC.

Avenant n° 1 - Marche de travaux d'aménagement de la rue de la Résistance

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de La Résistance, des travaux supplémentaires ont été exécutés et les quantités ont été ajustées par rapport à celles du marché. Celui-ci doit être modifié par un avenant n° 1 afin d'adapter les quantités réellement exécutées en tenant compte des travaux en moins-values (suppression partielle du plateau ralentisseur et de bordurettes ; réduction de la surface d'enrobés, du linéaire de réseau et du nombre de regards de branchement eau potable, du nombre de regards de tirage...) et en plus-values (ajout d'enrobés de chaussée et trottoirs rue des Gettes, augmentation du terrassement pour approfondissement du réseau eaux pluviales et eaux usées, réalisation d'un réseau eaux pluviales à l'arrière du groupe scolaire, pose de tampons neufs eaux usées…). Le montant des travaux supplémentaires s'élève à 29 551,50 € HT, ce qui représente une augmentation de 3,70 % par rapport au montant initial du marché.

Le nouveau montant du marché est de 827 851,50 € HT soit 993 421,80 € TTC.

Urbanisme - Terrain - Patrimoine

Cessions de terrain, suite commission terrains tournée printemps 2018 :

- La SARL Le Couaroge - Lieu-dit « Prés du Régit »
  - Références cadastrales : BC N° 744 - plan cabinet Jacquel, géomètre à Remiremont
  - Surface : 1820 m² - Zones N et Nf du PLU
  - Tarif : 5 €/m² - Frais de notaire et de géomètre à la charge du demandeur
  - Avis des Domaines n° 2018-88-075-V-357 du 5 juin 2018.
- M. Lionel Claudepierre - « Allée des Bosquets »
  - Références cadastrales : AK N° 846
  - Surface : 106 m² - Zone UB du PLU
  - Tarif : 30 € le m² en cohérence avec le tarif pratiqué sur la zone
  - Frais de notaire et géomètre à la charge du demandeur
  - Estimation des domaines N° 2019-88-075-V-747 du 19/11/2019.
- SCI du Pendant Pré, M. Arnaud Curien - Chemin du Pendant Pré
  - surface : 794 m² plan du cabinet Jacquel, géomètre à Remiremont
  - parcelles AW 801, AW 544p, AW 799 p - zone UY du PLU
  - Tarif : 5 € le m² s'agissant de terrain à usage d'activités en zone UY
  - frais de notaire, de géomètre et de viabilisation à la charge de la SCI du Pendant Pré
  - avis des Domaines n° 2019-88-075-V-773 du 15/11/2019
  - l'acquéreur a été informé des conditions spécifiques d'accès via le pont existant ; ce pont ne peut pas recevoir une circulation de gros tonnage et de grande longueur. L'accessibilité poids lourds n'est pas envisagée à court terme.

Occupation et construction sur terrain communal :

À la suite de la délibération cadre du 25 juin 2018 portant évolution des modalités de mise à disposition des terrains communaux, la Commune a entrepris l'étude des cas particuliers des occupations de terrain communal avec des constructions. Par délibérations des 25/03/2019, 24/06/19 et 16/09/19, le Conseil Municipal s'est prononcé sur les premiers dossiers autorisant les ventes de régularisation.

Après consultation des intéressés :

- Cession à M. Raphaël Arnould
  - Références cadastrales : AV N° 209 pour 400 m² - Zone du PLU : Ng -
  - Tarif : 5 € le m²
  - Frais à la charge de M. Arnould
  - Estimation des Domaines n° 2019-88-075-V-378 du 04/06/2019
- Échange de terrain avec l'indivision Mougel "route du Brabant"
  - parcelles communales cédées à l'indivision Mougel : AI N° 70 (2860 m²) - AI N° 71 (22 m²) - AI N° 67 (5590 m²) - AI N° 68 (1930 m²) - AI N° 66 (510 m²), soit un total de : 10 912 m²
  - parcelles cédées par l'indivision Mougel à la Commune de La Bresse : AI N° 34 (8130 m²) - AI N° 60 (8810 m²) - AI N° 61 (415 m²), soit un total de 17 355 m²
  - zone A du PLU - frais de notaire à la charge de l'indivision MOUGEL - échange réalisé sans soulte de part et d'autre - Estimation des domaines en date du 05/06/2019 N° 2019-88-075-V-369.

Forêt - Certification PEFC (Processus Européen des Forêts Certifiées)

Depuis 2004 la Commune est engagée dans le processus de certification PEFC, afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

Cette adhésion renouvelée en 2015 arrive à échéance le 31/12/2019.

Prolongement de l'engagement de la Commune dans la certification PEFC pour 5 ans sachant que la contribution financière pour 5 années est de 0,65 € à l'hectare pour une surface de 3 019 ha, soit 1962,35 € auxquels s'ajoute une contribution forfaitaire de 20 € pour 5 ans, soit 1982,35 €.

Travaux réseau électrique : passage sur propriété privée

Dans le cadre de modifications du réseau électrique BT et HTA, des travaux ont nécessité des emprises sur propriété privée. Les riverains concernés ont été consultés et ont donné leur accord pour permettre ces aménagements.

Mise en place une servitude de tréfonds et d'intervention pour autoriser la gestion des ouvrages aux conditions suivantes :

- Mise en place des servitudes à titre gratuit
- Bénéficiaire : Commune de La Bresse et ses ayants droit dont gestionnaire du réseau électrique (RME)
- Remise en état des terrains ; l'emprise de la servitude sera laissée libre de tout aménagement.
- Frais à la charge de la Régie Municipale d'Electricité.

Secteurs concernés sont :

Rue des Gettes : Indivision Dupays représentée par M. Dupays Daniel - AB N° 327 - Passage en tréfonds d'un coffret de type S20

Chemin du Frêtuz : SCI Gereco représentée par M. Remy Laurent - AM N° 640 - 1 câble HTA 150+fibre et 1 PEHD Ø100 pour l'eau potable sur environ 12 mètres

Divers

La Bresse - Commune Touristique

Par décret du Ministère de l'Économie et des Finances du 6 novembre 2018, la commune de La Bresse a été classée comme station de tourisme. Ce classement est valable pour 12 ans soit jusqu'au 5 novembre 2030. En dépit de ce classement, il nous a été conseillé par les services préfectoraux de renouveler le classement

en Commune Touristique obtenu lui par Arrêté Préfectoral N° 426-15 du 13 août 2015 et valable lui seulement pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 12 août 2020. En conséquence, le Conseil Municipal décide de renouveler la demande de dénomination de la commune de La Bresse en Commune Touristique.

Courrier Menuiserie Vaxelaire

À la demande de MM. Denis et Sébastien Vaxelaire (courrier du 6 novembre), nous portons à connaissance leur contestation concernant l'article rédigé par les élus du groupe minoritaire à propos des travaux du funérarium : « … Il est indiqué que ces élus ont appris que le lot menuiserie a pris du retard sur le chantier. Bien évidemment, nous contestons ce qui est écrit, car nous n'avons aucun retard sur le chantier. La pose des menuiseries intérieures a été interrompue suite au désengagement du lot6 plâtrerie de la Sarl Pro Pose. Bien sûr, le numéro de notre lot, ni la précision mentionnant s'il s'agit des menuiseries extérieures ou intérieures, ne sont mentionnés. Nous pensons fortement que ce passage peut porter atteinte à l'image de notre entreprise qui est locale et concerne, de surcroît, un marché public. Nous vous demandons de bien vouloir intervenir pour rectifier le plus rapidement possible cette erreur parue dans un bulletin à large diffusion. »

Gestion et finances :

Extrait des précisions apportées en réponse à l'intervention de Mme Mengin, lors du conseil municipal du 25 novembre (voir texte global dans tribune minorité, dont : « … *avec le constat aujourd'hui d'une gestion pour l'intérêt collectif quelque peu mise à mal pour plusieurs entités de la collectivité…* »

Ce sont des allégations dénuées de tout fondement, de tout début de preuve, et qu'est-ce qui vous permet de laisser entendre gratuitement que notre gestion ne serait pas tournée vers l'intérêt collectif ?

EHPAD : ce déficit de l'année 2015 n'est pas contesté ; il a été expliqué à maintes et maintes reprises. Le nouveau bâtiment de L'EHPAD a été investi par certains résidents fin 2013-2014. Le bâtiment ex-Buël, rue de la Clairie, ayant besoin lui aussi d'un « coup de neuf » et afin de permettre à tous les résidents de profiter de chambres confortables, au même tarif dans les deux bâtiments, des travaux de rénovation ont eu lieu, ce qui a nécessité un maintien de certaines personnes à l'Accueil (rue Paul Claudel) avec tous les problèmes et frais de personnel que cela pouvait engendrer. De plus, en 2015 ont dû être enregistrés connu dans les comptes, les premiers amortissements comptables du nouveau bâtiment et des travaux de rénovation, de 485 000 €, charge qui, faute d'avoir été prévue, a, elle aussi, énormément pesé dans ce déficit 2015. Non, ce n'est pas de la non-gestion, les élus de la majorité le réfutent, mais plutôt de la non-anticipation de la part des précédents gestionnaires.

OTL (hors camping et partie commerciale) : l'OTL, c'est l'Office de Tourisme, la gestion de la piscine, de la patinoire, et du domaine nordique. Explications concernant le mauvais résultat pour l'année 2018 : les charges habituelles de l'OTL ont été impactées par de nombreuses causes telles que l'achat de combustible en augmentation (suite problème chaufferie bois), de nombreuses réparations coûteuses bien sûr imprévues et obligatoires sur la dameuse, l'usine à neige, sur le tremplin de Lispach, le renouvellement de brochures, la fin des contrats aidés décidée par l'Etat impactant directement la masse salariale, des recettes (taxes de séjour, et taxes sur les remontées mécaniques) en diminution liées directement à la fréquentation touristique… Effectivement, pas une bonne année, mais un résultat cumulé toujours en positif, ce n'est pas de la non-gestion.

À la commune, « ombre de l'effet de ciseau !!! » : Le résultat de fonctionnement est directement impacté par la baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'état. Rappel : –506 000 € en 2018 par rapport à 2013 (en cumulé, depuis 2013, c'est 1 730 000 € de recettes de l'état en moins par rapport à ce qu'elles auraient été si la DGF avait été maintenue à son niveau de 2013 !!), ce n'est pas de la non-gestion, mais de la ponction des ressources communales par l'État…

La construction d'un nouveau funérarium : quelques chiffres reprécisés :

Estimation initiale des travaux : 630 320 €, un 1er appel d'offres invalidé pour prix trop importants, un 2e appel d'offres avec un total de travaux des entreprises retenues pour 718 320 €. Un avenant sur le gros-œuvre de 45 957 € porte hélas le total prévisionnel des travaux de 764 280 € TTC. À cela, il faut ajouter des coûts de main-d'œuvre, de différentes missions (contrôle, étude de sol, le vé topographique,…), de fourniture et pose morgue, et bien sûr déduire les subventions à recevoir (25 000 € du Département, 82 720 € de FSIL2 Préfecture) soit un total prévisionnel à charge commune de 745 450 €.

RME : Pour ce qui est de la RME, c'est aussi du « dit et redit »… Vous vous faites la comptable des reversements des résultats du compte d'exploitation… ce que nous ne contestons en rien. Par contre, vous faites un focus sur 2011 qui avait connu, elle aussi un déficit d'exploitation. Vous avancez qu'à l'époque les explications avaient été clairement données aux administrateurs et aux élus, ce qui sous-entend que pour 2018, il n'y a pas eu d'informations… c'est une preuve de la méconnaissance du fonctionnement de la RME… et une bien piètre opinion de l'ensemble des membres du conseil de Régie, qui ont eu toutes les informations concernant la situation particulière de 2018…

Les choses ont changé et comme on l'a déjà expliqué, à votre équipe en direct, ici en conseil municipal ; l'ouverture des marchés complexifie la gestion de la RME, avec des fonctions commerciales qui n'étaient pas présentes jusqu'à 2015, des tarifs de marchés plus volatiles et parfois plus avantageux pour ceux qui peuvent en bénéficier. Donc des marges réduites.

L'année 2018 est déficitaire, nous ne l'avons jamais contesté, nous voulons juste préciser que la gestion des équilibres de taxes, de l'ouverture toujours plus grande des marchés, nécessitent de regarder les résultats de la RME sur plusieurs années sans s'arrêter à une année particulière, pour uniquement créer de la polémique.

Nous avons maintenu un niveau d'investissement important sur 2019, malgré cet exercice 2018 décevant. Déclarer que les administrateurs n'étaient pas informés est tout simplement faux. De plus votre polémique sur ce sujet est aussi dégradante pour les équipes du personnel de la RME.

Le Centre Communal d'Action Sociale de La Bresse

Recrute

Un(e) Cadre de Santé ou Infirmier(e) Coordonnateur(trice) pour son EHPAD

à temps complet, poste à pourvoir au 1er juillet 2020 (tuilage 1 mois) sur liste d'aptitude, par voie de mutation, détachement ou contractuelle

Suite départ à la retraite, EHPAD rattaché au CCAS de la commune, les agents sont sous le statut de la fonction publique territoriale. Situé à 30 km de Remiremont et 60 km de Colmar. Structure de 91 lits - chambres individuelles - dont 5 en hébergement temporaire, 1 UVP de 24 lits et un PASA de 12 places. Etablissement réhabilité en 2015. Situé en centre-ville, l'EHPAD se compose de 2 bâtiments sur le même site, il dispose d'une cuisine et d'une blanchisserie interne. L'offre de services est renforcée par un SSIAD de 35 places. L'EHPAD s'inscrit dans une dynamique territoriale avec de multiples partenariats. Il fonctionne avec 58 ETP dont 27 ETP aides-soignantes et 4 ETP infirmières ainsi qu'un médecin coordonnateur à 0.20 ETP. L'EHPAD est en attente de la signature d'un CPOM et la dernière évaluation du GMPS a été réalisée en mai 2019.

Missions principales du poste proposé

Est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur et entretient des relations fonctionnelles avec le médecin coordonnateur.

Mission n°1 : Organisation des soins

- Participer à la réactualisation et à la mise en œuvre du projet d'établissement et notamment du projet de soins.
- Assurer la qualité, la sécurité et l'organisation des soins en lien avec le médecin coordonnateur (contrôle, évalue, réajuste et coordonne les activités paramédicales).
- Assurer le suivi des protocoles et procédures et veiller à leur application.
- Veiller au respect des bonnes pratiques professionnelles en gériatrie.
- Assurer la coordination de l'équipe pluridisciplinaire.

Mission n°2 : Ressources humaines

- Gérer les plannings des professionnels paramédicaux, aides-soignants et IDE (élaboration, suivi de l'absentéisme, remplacements, planification des congés…).
- Participer au recrutement et à l'encadrement des agents paramédicaux.
- Réaliser les entretiens professionnels, recenser les besoins en formation et collaborer à l'élaboration du plan pluriannuel de formation.
- Animer les transmissions, les réunions de service.
- Gérer les demandes et l'encadrement des stagiaires infirmiers, aides-soignants, BAC Pro…

Mission n°3 : Communication/relations

- Contribuer aux projets de territoire, aux projets inter-établissements.
- Favoriser l'information et la communication avec les usagers (résidents et familles).
- Gérer les informations relatives aux soins et activités paramédicales.
- Assurer la gestion des admissions et l'accompagnement des nouveaux résidents.

Mission n°4 : Missions transversales

- Recenser les besoins en matériel des personnels soignants.
- Assurer avec le Médecin Co la saisie des grilles de dépendance.
- Développer, en collaboration avec la direction, les actions d'ouverture sur l'extérieur de l'établissement.

Relations professionnelles :
Ensemble du personnel de l'établissement.
Professionnels libéraux (médecins, kinésithérapeutes…).
Résidents, familles, bénévoles.
Cadres de santé d'autres établissements, IFSI, IFAS, CLIC, MAIA, organismes tutélaires…

Compétences et qualités requises :
Qualité managériale, rigueur, force morale, tempérance.
Connaissances des droits des résidents en EHPAD.
Sens de l'organisation et des relations humaines, esprit d'initiative, capacité d'anticipation.
Sens de la justice sociale, capacité d'écoute.
Disponibilité.
Toute activité liée au fonctionnement des services de la collectivité.

Statut / Rémunération

Travail de journée du lundi au vendredi - jours de récupération selon amplitude. Pas d'astreintes.

- Pour les personnes titulaires du diplôme de Cadre, rémunération selon la grille indiciaire de cadre de santé dans la Fonction Publique Territoriale + NBI + primes.
- Pour les IDEC, rémunération selon la grille indiciaire d'infirmier territorial en soins généraux + NBI + primes.
- Pour les non titulaires, contrat de droit public, en fonction de l'ancienneté et de l'expérience + primes.
- 2 200 € -3 000 € brut/mensuel.

Profils recherchés

- Diplôme de cadre de santé - Formation initiale d'IDE indispensable.
- Poste ouvert également aux IDEC sous condition d'une expérience significative en EHPAD sur cette fonction.

Vous pouvez vous renseigner…

Monsieur Patrice Français- Directeur de l'EHPAD - 03 29 25 59 25

Merci d'adresser votre candidature avant le 20/01/2020 (lettre manuscrite + CV) à : Madame la Présidente du CCAS 12 Place du Champtel 88250 La Bresse

ACTUALITES

Séniors, soyez bien dans votre tête à la retraite !

L'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires de Lorraine (ASEPT Lorraine) en partenariat avec le CCAS de La Bresse, vous propose un cycle d'ateliers pour vous aider à vous sentir bien à la retraite. Ce programme d'éducation à la santé, financé par les Caisses de Retraite et la Conférence des Financeurs des Vosges, s'adresse à toutes les personnes retraitées, quel que soit leur régime de retraite.

Une conférence, gratuite et ouverte à tous, est proposée le mardi 28 janvier à 14 h 30 à la Salle du Champtel.

À cette occasion, le Docteur Séverine Maiaux, Médecin Physique et de Réadaptation de l'OHS de Lorraine, développera les questions suivantes :

- Le corps et l'avancée en âge
- Bien dans son corps, bien dans sa tête
- Les activités favorisant un vieillissement réussi

Plus de renseignements,
auprès de l'ASEPT Lorraine
Tél. : 09 74 19 16 77
ou contact@aseptlorraine.fr

Nouveau à La Bresse

Trubert Construction Bois

L'entreprise Trubert Construction Bois, déménage de Cornimont à La Bresse au 35 route de Planois.

Alexis Trubert, artisan charpentier, vous propose des travaux de charpente, couverture, zinguerie, bardage et terrasse bois. L'entreprise est qualifiée RGE Qualibat, ce qui peut vous permettre d'isoler vos murs et toitures en bénéficiant des aides de l'État.

TCB
TRUBERT CONSTRUCTION BOIS

Alexis Trubert
35 route de planois - 88250 La Bresse
www.trubert-construction-bois.fr
Tél. : 06 72 42 21 24

Label « Terre de Jeux » 2024

En septembre, la municipalité a fait le choix de s'inscrire pour acquérir un label sportif, en partenariat avec le comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024. La Bresse fait partie des 500 communes qui viennent d'obtenir le label « Terre de Jeux 2024 ». Ceci n'étant qu'une première étape validée, La Bresse a également grâce aux concours de plusieurs bénévoles de La Bresse Événements, porté un dossier de candidature pour être Centre de Préparation Olympique (CPO) pour les épreuves de VTT Cross Country.

On devrait ainsi revoir les coureurs de la Coupe du Monde en préparation en vue des épreuves olympiques en 2023 et 2024 !

Le 12 décembre, Nicolas Remy, Adjoint aux Sports, était présent à Maizières-lès-Metz au lancement du label Terre de Jeux 2024 pour la région Grand Est. L'occasion pour Nicolas d'échanger avec Tony Estanguet, Président du COJO, pour parler des intentions de La Bresse pour 2024. Une chose est sûre, la commune est labellisée ! Pour connaître le rôle que La Bresse va jouer au niveau de ces jeux, il faudra encore patienter un peu…

Développement économique

Aide à l'immobilier d'entreprise et touristique

Vous avez un projet de construction, d'extension, de travaux d'aménagement ou de requalification immobilière !

Le 28 novembre 2018, le Conseil communautaire de la CCHV a délibéré pour la mise en place d'un dispositif d'aide, en partenariat avec le Conseil départemental des Vosges.

Ce dispositif s'adresse aux PME et TPE, aux associations, aux particuliers, aux acteurs du tourisme, et, à titre exceptionnel, aux grandes entreprises.

Ces aides concernent uniquement des projets d'investissements immobiliers.

Les plafonds de subventions varient, 10 000 € pour une TPE pour un investissement inférieur à 150 000 € ou 50 000 € pour un particulier pour un projet porté par une TPE avec un investissement supérieur à 150 000 € HT ou par une PME (jusqu'à 250 salariés).

Pour les associations, une subvention maximum de 10 % de l'investissement peut être accordée.

L'instruction des dossiers est gérée par les services du Département des Vosges.

Règlements d'attribution des aides économiques et touristiques :
www.cchautesvosges.fr, rubrique Entreprendre

Votre contact, Florian Petitjean : 03 29 61 82 36 / fpetitjean@cchautesvosges.fr

Source

Source = prélèvement souterrain d'eau = réglementation

- Si travaux > 10m de profondeur : déclaration auprès du BRGM* (code minier)
- Si volume annuel > 1000m^3 : déclaration auprès de la DDT* (loi sur l'eau)
- Si double réseau (public et source) : nécessité d'un double réseau

Source existante ou à créer = prélèvement souterrain d'eau

↓

Pour un usage domestique ?
(alimentation humaine, soins, hygiène, lavage, production végétale ou animale, chasse d'eau, jardin, volume annuel < 1000 m^3)

OUI
Demande de code BSS* auprès du BRGM* puis Déclaration de prélèvement avec Cerfa 13837

NON
Contacter la DDT*
ex : abreuvage d'animaux dans une exploitation agricole ou volume annuel > 1000m^3/an ou usage industriel ou eau entrant dans un processus de fabrication (fromage…)

Pour une consommation humaine ? (alimentaire ou sanitaire)

OUI

Consommation personnelle et familiale :
Pas de démarche supplémentaire. Pensez à l'entretien régulier du captage et des installations avec des analyses régulières. La consommation de cette eau est sous **votre responsabilité.**

Consommation par une tierce personne (gîte, hôtel, ERP*, processus de fabrication ex : fromage) :
Une autorisation de distribution doit être demandée auprès du Préfet et un suivi sanitaire par l'ARS* sera mis en place. La distribution de cette eau est sous **votre responsabilité.**

NON

Pas de démarche supplémentaire.
ex : arrosage d'un jardin

Ces démarches sont à effectuer par tous les utilisateurs d'une source (existante ou à créer) qui sont responsables de leur production d'eau. Si la source est située sur une propriété différente de celle de l'utilisateur, celui-ci doit obtenir au préalable une autorisation du propriétaire du terrain concerné.
ex : Si le propriétaire du terrain est la Commune, l'utilisateur doit prendre l'attache de la Commune et disposer d'une convention d'occupation pour le terrain correspondant. Cette convention ne dispensera pas des démarches liées au prélèvement mentionnées ci-dessus. Les deux démarches sont à effectuer.

Significations des sigles

BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières 1 Avenue du parc de Brabois - 54500 Vandœuvre-lès-Nancy - Tél. : 03 83 44 81 51
DDT	Direction Départementale des Territoires 22-26 Avenue Dutac - 88000 Épinal - Tél. : 03 29 69 12 12
SDE	Service Des Eaux 7 Route de Niachamp - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 25 53 89
ARS	Agence Régionale de Santé 4 Avenue Rose Poirier - BP 61019 - 88060 Épinal Cedex - Tél. : 03 83 39 79 79
ERP	Établissement Recevant du Public
BSS	Banque du Sous-Sol

Groupe théâtral

Comme chaque année à la même époque, le groupe théâtral de La Bresse prépare la nouvelle saison 2020 !
Cécile, Prisca, Cédric et Jean-Luc, Anthony et Vanessa à la mise en scène ainsi que toute l'équipe des décors sont à pied d'œuvre pour vous présenter la comédie culte de Carole Greep « J'aime beaucoup ce que vous faites » !
« Comment une mauvaise manipulation avec un téléphone portable vous fait découvrir ce que vos meilleurs amis pensent de vous en réalité, juste avant leur arrivée pour un week-end, finalement pas comme les autres, dans votre maison de campagne. »
Une soirée où le rire sera assuré !

Le groupe théâtral vous donne rendez-vous les :
Samedis 7, 14, 21 mars et 4 avril, mercredis 18 et 25 mars, vendredis 27 mars et 3 avril à 20 h 30 et dimanche 29 mars à 15 h 30.
Sketches par la troupe des jeunes en ouverture de rideau.

Tarif : 8 euros.

Réservations à la Maison de La Presse de La Bresse, place du Champtel 03 29 25 41 49.

L'équivalent des bénéfices d'une séance sera reversé à une association lors de la représentation du dimanche.

Les BricOnautes
Demandez votre carte de fidélité (gratuite)
et cumulez des €
5 % de réduction à la souscription
Tél. : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

ACTUALITES

Maison de La Bresse

Ouverture du mardi au vendredi de 15 h à 18 h et les weekends de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h
Horaires spéciaux pendant les vacances de Noël et de février (3 zones) : tous les jours de 10 h à 13 h et 15 h à 19 h

Côté expositions

Comme chaque année durant l'hiver la photographie est à l'honneur à la Maison de La Bresse. Pour cette saison 2019/2020, le public va découvrir de nouvelles techniques et d'autres sensibilités par rapport aux années précédentes.

Le Monde de Pierrot par Emmanuel Pierrot

Du 21 décembre au 8 mars

Originaire de nos montagnes, Emmanuel Pierrot les a quittées pour la ville avant de revenir s'y installer il y a quelques années. Il est heureux de pouvoir enfin présenter à La Bresse une partie de son travail.
Emmanuel est un passionné de photographie, il a commencé par des photos pour illustrer ses articles de presse locale, puis il s'est tourné vers le monde artistique. Il est surtout connu pour ses natures mortes dans lesquelles il cherche à raconter une histoire, à refléter l'âme des choses, toujours avec une pointe de légèreté et d'humour.
Il collabore également avec le monde de la culture, de l'édition et de la presse et consacre une partie de son temps à l'enseignement et à la transmission dans le cadre d'ateliers. Et si cet ami Pierrot ne prête pas sa plume, il se prête volontiers au jeu de mise en images des mots tout droit sortis de la plume de son ami Jacky Durand. En effet, chaque semaine les deux comparses proposent une rubrique culinaire et sociale dans le journal Libération.
Le monde de Pierrot est riche et varié, et mérite donc le détour. L'exposition sera ponctuée de stages, de rencontres et de rendez-vous pour que le public puisse voyager dans cet univers plein de surprises !

Impressions d'art Christin Georgel

Du 21 décembre au 17 janvier

Chistin Georgel est imprimeur d'art à Gérardmer, à l'atelier « En l'encre nous croyons ». S'il lui est impossible de déplacer ses vieilles « bécanes » d'imprimeur, il est néanmoins en mesure de proposer une exposition dévoilant quelques volets de sa pratique. De l'esquisse à l'impression finale, il fera découvrir au public différentes techniques comme la sérigraphie, la lithographie, ou encore la typographie haut de gamme.

Jean&co exposition de photographes amateurs

Du 18 janvier au 6 février

S'il n'y a pas de concours photographe amateur proposé par la MLC cette année, il y a tout de même des photographes amateurs désireux de montrer le fruit de leurs expériences photographiques. Jean Delozanne en a rassemblé quelques-uns pour notre plus grand bonheur et pour celui du public également.

Julien Félix

Du 8 février au 8 mars

Julien Félix est lui aussi vosgien, installé dans les « Hauts », il arpente régulièrement les forêts vosgiennes à la recherche du cliché parfait. Admiratif et amoureux de la nature, il dévoilera au public ses œuvres romantiques. Fervent utilisateur du collodion humide et de l'ambrotype, le photographe fige une réalité déroutante qui fait rêver de grandeur et de sérénité.

Côté animations

Yakch'e

Samedi 11 janvier, à 20 h 30

Lily et Cyrille forment le duo Yakch'e : elle est la voix, il est le corps. Ils sont complices et complémentaires et mélangent avec légèreté les rythmes subtils du hang, du udu, du didgeridoo avec un chant spontané et inspiré des voix du monde. Leurs compositions vous feront voyager aux quatre coins du globe et vous plongeront, le temps d'un soupir, dans un univers onirique hors du temps.
Vidéos disponibles sur YouTube et sur le site http://www.yakche.fr/
Entrée payante : 7 €

20h04, de l'idée sans détour

Jeudi 23 janvier, à 20 h 04

Pour cette soirée « 20h04, de l'idée sans détour », la MLC et la Maison de La Bresse sont heureuses d'accueillir Emmanuel Pierrot et Jacky Durand, pour leur chronique « Tu Mitonnes » dans Libération, Justine Fleurot-Mougel et Florian

Lambolez qui dévoilera les secrets de ses diverses participations télévisuelles (Pékin express, Zone Blanche...). Kevin Briot, danseur de hip-hop de renom, clôturera la soirée.
Prochaines dates les jeudis 12 mars et 11 juin avec entre autres Nicolas Roux, Sylvia, Pasqualito, Olivier Pichot, Marlène Schaff, Petra Van Grab et Philippe Wojtowicz.

Théâtre au coin du feu avec le Plateau Ivre

Vendredi 7 février, à 20 h 30

La compagnie voinraude proposera « La meilleure version de l'humanité, c'est moi ». Ce spectacle, dit au coin du feu est une formule théâtrale de petit format, parfaitement adaptée à la Maison de La Bresse.

Loïc Martin, coach au sein de l'émission « La Meilleure Version de l'Humanité c'est moi » viendra déceler qui sera La Nouvelle Meilleure Version 2020. Cet homme organisé, combatif et convaincant arrivera avec sa boîte à outils, pleine d'astuces, de leçons et d'exercices. Il vous présentera, dans un discours structuré, comment devenir meilleur. Pour appuyer son discours, des vidéos exclusives vous seront présentées dans lesquelles ses fidèles collaborateurs vous montreront la voie vers la réussite.
Si vous rêvez de gagner et de briller, alors n'hésitez plus, ce spectacle est fait pour vous !
Entrée payante : 7 €

L'équinoxe de printemps 2020

Vous êtes amateurs de théâtre et vous êtes prêts à tenter de nouvelles aventures théâtrales !
L'équipe du Plateau Ivre a le plaisir de vous inviter à participer à l'Équinoxe de printemps, 16e édition d'une aventure théâtrale regroupant amateurs et professionnels du spectacle vivant.
Pour cet Équinoxe de Printemps, nous donnons la priorité aux amateurs initiés et la thématique abordée sera celle du souvenir et des anniversaires.

Bulletin d'inscription à retirer auprès du service communication

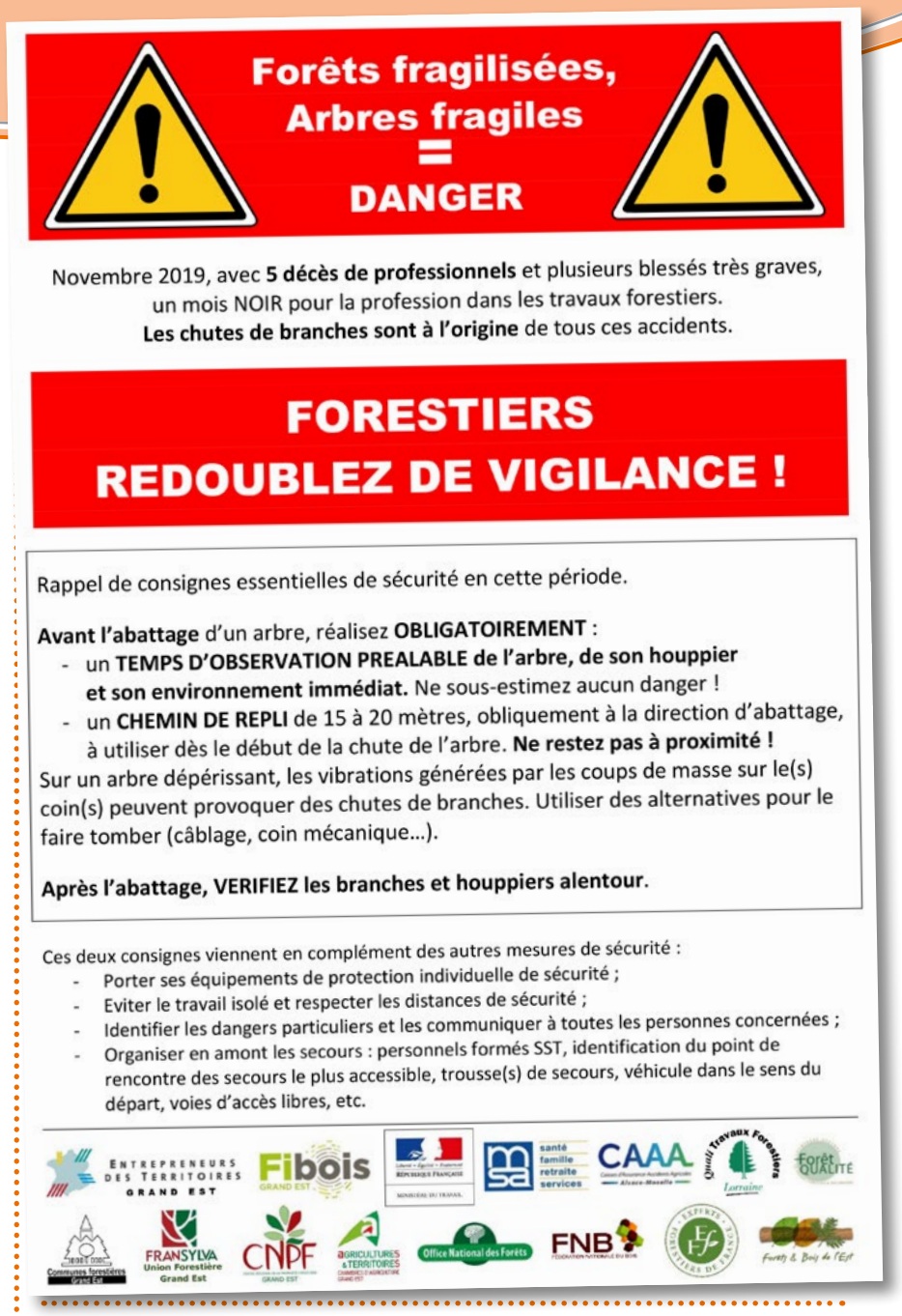

Forêts fragilisées, Arbres fragiles = DANGER

Novembre 2019, avec **5 décès de professionnels** et plusieurs blessés très graves, un mois NOIR pour la profession dans les travaux forestiers.
Les chutes de branches sont à l'origine de tous ces accidents.

FORESTIERS REDOUBLEZ DE VIGILANCE !

Rappel de consignes essentielles de sécurité en cette période.

Avant l'abattage d'un arbre, réalisez **OBLIGATOIREMENT** :
- un **TEMPS D'OBSERVATION PREALABLE de l'arbre, de son houppier et son environnement immédiat.** Ne sous-estimez aucun danger !
- un **CHEMIN DE REPLI** de 15 à 20 mètres, obliquement à la direction d'abattage, à utiliser dès le début de la chute de l'arbre. **Ne restez pas à proximité !**

Sur un arbre dépérissant, les vibrations générées par les coups de masse sur le(s) coin(s) peuvent provoquer des chutes de branches. Utiliser des alternatives pour le faire tomber (câblage, coin mécanique...).

Après l'abattage, VERIFIEZ les branches et houppiers alentour.

Ces deux consignes viennent en complément des autres mesures de sécurité :
- Porter ses équipements de protection individuelle de sécurité ;
- Eviter le travail isolé et respecter les distances de sécurité ;
- Identifier les dangers particuliers et les communiquer à toutes les personnes concernées ;
- Organiser en amont les secours : personnels formés SST, identification du point de rencontre des secours le plus accessible, trousse(s) de secours, véhicule dans le sens du départ, voies d'accès libres, etc.

La voie verte

De Remiremont à Bussang et de Remiremont à Cornimont-La Bresse, la voie verte des Hautes-Vosges offre aux passionnés de sport et de nature 53 km de piste sécurisée au cœur d'un environnement préservé.

Ouvert à tous en accès libre, elle permet, dans d'excellentes conditions la pratique de la marche (promenade, randonnée, jogging…), du cyclisme et de la glisse (rollers, planche et skis à roulettes, trottinette, etc.). La voie verte des Hautes Vosges n'est pas ouverte aux cavaliers et en hiver, elle n'est pas déneigée pour permettre son utilisation pour le ski de fond ou les balades en raquettes.

Cette piste offre une variété de paysages et de sites tels que : les gorges du Crosery, les vues sur le Ballon d'Alsace, de Servance et le Saint Mont, les nombreux clochers des villages traversés, le Haut du Roc, les cheminées d'usine, les anciens vestiges de l'industrie textile… Malheureusement beaucoup trop d'incivilités sont régulièrement constatées, notamment par rapport aux détritus et autres déchets abandonnés le long de la Voie Verte, tags sur les panneaux et sur le mobilier urbain !

ACTUALITES

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 8 janvier

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

Semaine du 8 au 14 janvier

BROOKLYN AFFAIRES

Sortie : 4 décembre 2019 (2 h 25). Policier, Drame américain réalisé par Edward Norton avec Edward Norton, Bruce Willis, Alec Baldwin

New York dans les années 1950. Lionel Essrog, détective privé souffrant du syndrome de Gilles de la Tourette, enquête sur le meurtre de son mentor et unique ami Frank Minna. Grâce aux rares indices en sa possession et à son esprit obsessionnel, il découvre des secrets dont la révélation pourrait avoir des conséquences sur la ville de New York… Des clubs de jazz de Harlem aux taudis de Brooklyn, jusqu'aux quartiers chics de Manhattan, Lionel devra affronter l'homme le plus redoutable de la ville pour sauver l'honneur de son ami disparu. Et peut-être aussi la femme qui lui assurera son salut…

GLORIA MUNDI

Sortie : 27 novembre 2019 (1 h 47). Drame français réalisé par Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan

Daniel sort de prison où il était incarcéré depuis de longues années et retourne à Marseille. Sylvie, son ex-femme, l'a prévenu qu'il était grand-père : leur fille Mathilda vient de donner naissance à une petite Gloria. Le temps a passé, chacun a fait ou refait sa vie… En venant à la rencontre du bébé, Daniel découvre une famille recomposée qui lutte par tous les moyens pour rester debout. Quand un coup du sort fait voler en éclat ce fragile équilibre, Daniel, qui n'a plus rien à perdre, va tout tenter pour les aider.

LA FAMILLE ADDAMS

Sortie : 4 décembre 2019 (1 h 27). Animation, Famille américaine réalisée par Conrad Vernon et Greg Tiernan avec Mélanie Bernier, Kev Adams, Alessandra Sublet

Les nouvelles aventures de la Famille Addams

Semaine du 15 au 21 janvier

STAR WARS : L'ASCENSION DE SKYWALKER

Sortie : 18 décembre 2019. Science-fiction, Aventure américaine réalisée par J.J. Abrams avec Daisy Ridley, Adam Driver, Oscar Isaac

Suite à un énorme malentendu, deux amis d'enfance, chacun persuadé que l'autre n'a plus que quelques mois à vivre, décident de tout plaquer pour rattraper le temps perdu.

ZIBILLA OU LA VIE ZEBREE

Sortie : 13 novembre 2019 (0 h 49). Animation française, suisse, belge réalisée par Martina Svojikova et Marjolaine Perreten

Programme de courts métrages.

- Tout là-haut de Martina Svojikova (13 min)
- Le Dernier jour d'automne de Marjolaine Perreten (7 min)
- Zibilla ou la vie zébrée de Isabelle Favez (26 min)

Arriver dans une nouvelle école c'est difficile, surtout lorsqu'on est victime des brimades de ses camarades. Zibilla est un zèbre adopté par une famille de chevaux, et elle commence à détester les rayures qui la rendent différente. Quand elle se fait voler son jouet préféré, elle part à sa recherche impulsivement et se retrouve dans un cirque dont la vedette du numéro principal, un lion, s'est échappé.

Semaine du 22 au 28 janvier

DOCTEUR ?

Sortie : 11 décembre 2019 (1 h 28). Comédie française réalisée par Tristan Séguéla avec Michel Blanc, Hakim Jemili, Solène Rigot

C'est le soir de Noël. Les Parisiens les plus chanceux se préparent à déballer leurs cadeaux en famille. D'autres regardent la télévision seuls chez eux. D'autres encore, comme Serge, travaillent. Serge est le seul SOS-Médecin de garde ce soir-là. Ses collègues se sont tous défilés. De toute façon il n'a plus son mot à dire car il a pris trop de libertés avec l'exercice de la médecine, et la radiation lui pend au nez. Les visites s'enchaînent et Serge essaye de suivre le rythme, de mauvaise grâce, quand tombe l'adresse de sa prochaine consultation. C'est celle de Rose, une relation de famille, qui l'appelle à l'aide. Il arrive sur les lieux en même temps qu'un livreur Uber Eats, Malek, lui aussi de service ce soir-là...

VIC LE VIKING

Sortie : 18 décembre 2019 (1 h 21). Animation française, belge, allemande réalisée par Éric Cazes

Vic est un jeune Viking pas comme les autres : pas très costaud, mais très malin. Quand son père, Halvar, le chef du village, dérobe à son ennemi juré une épée magique qui transforme tout en or, l'appât du gain sème la pagaille chez les Vikings ! Vic va alors devoir embarquer pour un périlleux voyage vers une île mythique du Grand Nord pour briser le sortilège de l'épée…

LA VÉRITÉ

Sortie : 25 décembre 2019 (1 h 47). Drame français, japonais réalisé par Hirokazu Kore-eda avec Catherine Deneuve, Juliette Binoche, Ethan Hawke

Fabienne, icône du cinéma, est la mère de Lumir, scénariste à New York. La publication des mémoires de cette grande actrice incite Lumir et sa famille à revenir dans la maison de son enfance. Mais les retrouvailles vont vite tourner à la confrontation : vérités cachées, rancunes inavouées, amours impossibles se révèlent sous le regard médusé des hommes. Fabienne est en plein tournage d'un film de science-fiction où elle incarne la fille âgée d'une mère éternellement jeune. Réalité et fiction se confondent obligeant mère et fille à se retrouver...

Semaine du 29 janvier au 4 février

RENDEZ-VOUS CHEZ LES MALAWAS

Sortie : 25 décembre 2019. Comédie française, belge réalisée par James Huth avec Christian Clavier, Michaël Youn, Ramzy Bedia

Pour la spéciale Noël de son émission phare, Rencontre au bout du bout du monde, Léo Poli emmène non pas un, mais quatre invités exceptionnels. Est-ce vraiment une bonne idée ? Nos stars partent à la rencontre des Malawas, une des tribus les plus isolées du monde. Une comédie sur la nature… humaine.

UNE VIE CACHÉE

Sortie : 11 décembre 2019 (2 h 53). Drame, Biopic américain, allemand réalisé par Terrence Malick avec August Diehl, Valerie Pachner, Maria Simon

Inspiré de faits réels. Franz Jägerstätter, paysan autrichien, refuse de se battre aux côtés des nazis. Reconnu coupable de trahison par le régime hitlérien, il est passible de la peine capitale. Mais porté par sa foi inébranlable et son amour pour sa femme, Fani, et ses enfants, Franz reste un homme libre. Une vie cachée raconte l'histoire de ces héros méconnus.

LES VETOS

Sortie : 1er janvier 2020 (1 h 40). Drame, Comédie français réalisé par Julie Manoukian avec Noémie Schmidt, Clovis Cornillac, Lilou Fogli

Au cœur du Morvan, Nico, dernier véto du coin, se démène pour sauver ses patients, sa clinique, et sa famille. Quand Michel, son associé et mentor, lui annonce son départ à la retraite, Nico sait que le plus dur est à venir. « T'en fais pas, j'ai trouvé la relève. » Sauf que… La relève c'est Alexandra, diplômée depuis 24 heures, brillante, misanthrope, et pas du tout d'accord pour revenir s'enterrer dans le village de son enfance. Nico parviendra-t-il à la faire rester ?

VIC LE VIKING

Sortie : 18 décembre 2019 (1 h 21). Animation française, belge, allemande réalisée par Éric Cazes

Vic est un jeune Viking pas comme les autres : pas très costaud, mais très malin. Quand son père, Halvar, le chef du village, dérobe à son ennemi juré une épée magique qui transforme tout en or, l'appât du gain sème la pagaille chez les Vikings ! Vic va alors devoir embarquer pour un périlleux voyage vers une île mythique du Grand Nord pour briser le sortilège de l'épée…

Semaine du 5 au 11 février

LES FILLES DU DOCTEUR MARCH

Sortie : 1er janvier 2020 (2 h 15). Romance, Drame américaine réalisée par Greta Gerwig avec Saoirse Ronan, Emma Watson, Florence Pugh

Une nouvelle adaptation du classique de Louisa May Alcott, narrant l'histoire de quatre filles de la classe moyenne durant la Guerre de Sécession.

NOTRE DAME

Sortie : 18 décembre 2019 (1 h 30). Comédie française, belge réalisée par Valérie Donzelli avec Valérie Donzelli, Pierre Deladonchamps, Thomas Scimeca

Maud Crayon, est née dans les Vosges, mais vit à Paris.

Elle est architecte, mère de deux enfants, et remporte sur un énorme malentendu le grand concours lancé par la mairie de Paris pour réaménager le parvis de Notre-Dame…

Entre cette nouvelle responsabilité, un amour de jeunesse qui resurgit subitement et le père de ses enfants qu'elle n'arrive pas à quitter complètement, Maud Crayon va vivre une tempête.

Une tempête, qu'elle devra affronter pour s'affirmer et se libérer.

LE CRISTAL MAGIQUE

Sortie : 11 décembre 2019 (1 h 21). Animation, Famille allemande, belge réalisée par Nina Wels et Regina Welker

Il existe un cristal magique, qui a le pouvoir de faire revenir l'eau dans la forêt. Mais il a été volé par Bantour, le roi des ours. Seul un héros courageux pourra le rapporter et éviter la sécheresse. Amy la petite hérissonne et son ami Tom l'écureuil décident alors de partir à l'aventure pour sauver la nature ! Ce sont parfois les plus petits qui sont les plus courageux.

Votre photographe à La Bresse

au 18 rue de l'Eglise
06 37 31 38 91 - contact@marcfulgoni.fr
www.marcfulgoni.fr

Photos d'identité - Portraits - Photos immobilières - Mariages - Baptêmes - Anniversaires
Congrés - Inaugurations - Photos de sports - Tirages - Numérisation- Retouches

Du changement Chez Mad' Laine

Nouveaux horaires à compter du 1 janvier 2020

- Mercerie ouverte les matins : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12H00
- Soins d'Esthétique tous les après-midis sur rendez-vous (par téléphone ou au magasin aux heures de mercerie)

Carte de fidélité Mercerie/Esthétique,
Bons cadeaux, nouveauté : Tissus de Confection
Magasin fermé le mercredi et dimanche

Chez Mad'laine 15 rue Paul Claudel 88250 La Bresse
03-29-25-48-95 ou 06-33-08-65-90

LE DOSSIER

2019 en images

« Il n'est point de bon travail sans humanité, de projet professionnel sans cœur et passion, et de réussite sans main à la pâte ! »

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse,
et le Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020

LE DOSSIER

Janvier

▲ *Vœux du maire*

▲ *Festival Accords des montagnes*

▲ *Claire Mougel, athlète de l'année.*

Février

▲ *Conférence sur l'église*

▲ *Fête du ski - scolaires*

▲ *Grand débat*

▲ *Borne de rechargement électrique*

Mars

▲ *Carnaval maternelle la tourterelle*

▲ *Enfouissement réseau HTA RME*

▲ *Réunion ANEM*

▲ *Groupe théâtral*

Avril

▲ *Vote du budge*

▲ *Nettoyage des pistes par le conseil des jeunes*

▲ *Visite RME Grand Est*

▲ *Concert des harmonies de La Bresse et Cornimont*

▲ *Tournée aux œufs classe 2021*

▲ *Forum des emplois*

▲ *Défense centre hospitalier général de Remiremont*

▲ *M le Maire à l'Élysée*

LE DOSSIER

Mai

▲ *Toujours jeunes excursion*

▲ *Repas chauds EHPAD - Accès Drive*

▲ *Granfondo Vosges*

▲ *Festival de sculpture Camille Claudel*

▲ *Exposition Rudy Morandini MLB*

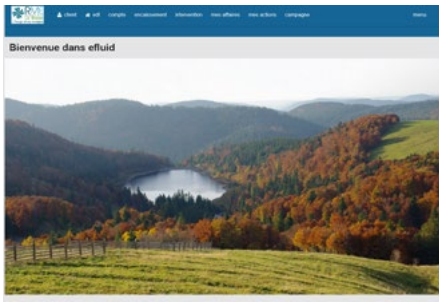

▲ *Nouveau logiciel de gestion clients RME*

▲ *École Saint-Laurent en Espagne*

Juin

▲ *Fête de la musique*

▲ *Plantation d'un tilleul contre l'antisémitisme*

Juillet Août

▲ *Exposition Betty Wittwe MLB*

▲ *Marchés d'été*

▲ *Fête du 13 juillet*

▲ *Accueil vacanciers OTL*

▲ *Montée impossible*

▲ *Festival de scrabble*

▲ *Concert violon harpe MLB*

▲ *Projet Maison de la montagne*

▲ *Rendez-vous à l'orgue*

▲ *Nordictrail*

LE DOSSIER

Septembre

▲ *Rentrée scolaire*

▲ *Cérémonies du 22 septembre*

▲ *Associations en fête*

Octobre

▲ *Forum des emplois*

▲ *Exposition Julie Maugard MLB*

▲ *20h04 MLB*

▲ *Portes ouvertes EHPAD*

▲ *Semaine du goût*

▲ *Accueil des nouveaux habitants*

Novembre

▲ *Repas aînés*

▲ *Sainte Barbe*

▲ *Travaux cimetiere des Proyes*

Décembre

▲ *Trophées sportifs*

▲ *Marché de Noël*

▲ *Saint Nicolas*

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Saisissons les rayons de soleil…

Au revoir 2019, bonjour 2020…

En ce début d'année, le groupe majoritaire au Conseil Municipal veut vous souhaiter une belle et douce année 2020. Que cette nouvelle année vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter, plein de bonheurs, des plus grands aux plus petits, tous sont importants et nous devons tous les saisir.

La fin d'année a vu l'élection de Mme Maryvone CROUVEZIER comme Maire de La Bresse, suite à la démission de Mr Hubert ARNOULD pour raisons de santé.
Nous voulons redire à Hubert, tout le bonheur que l'on a eu à travailler dans son équipe depuis presque 6 ans. Hubert a été un Maire exemplaire qui savait déléguer et qui n'imposait jamais ses idées personnelles, il construisait avec l'ensemble des élus et partenaires, les consensus nécessaires pour faire avancer les projets. Les esprits chagrins feront tout… pour ternir son travail, feront tout… pour créer le doute en faisant croire à de la non gestion, voir même pour les plus effrontés, à de la mauvaise gestion.
Nous assumons totalement les actions et investissements réalisés, nous expliquerons les raisons des non réalisations prévues au vu du contexte budgétaire ou technique.
Nous saluons l'engagement sans faille d'un homme au service de sa commune, des habitants, des entreprises et associations bressaudes. Une implication qui se termine en quittant ses fonctions de Maire, mais qui couronne une vie complète d'engagements, dans sa vie professionnelle, dans sa vie familiale, au service du sport et des associations. Hubert a été de toute les organisations importantes à La Bresse, en tant que dirigeant, en tant que bénévole ou en tant qu'élu.
Un grand merci à Hubert pour ses actions au service du bien commun. Nous lui souhaitons encore de beaux projets pour agrémenter sa retraite, et surtout un prompt rétablissement qui lui permettra d'assouvir toute ses passions avec ses amis et sa famille. En restant à nos côtés au conseil municipal et au conseil communautaire, nous bénéficierons encore quelques mois de ses conseils éclairés.

Pour 2020, nous souhaitons faire en sorte que chacune et chacun puissent saisir tous les rayons de soleil qui nous seront offerts. Certains veulent vous faire croire qu'il suffit de tendre les bras pour saisir ces rayons. Nous, nous sommes de ceux qui croient en l'organisation collective de notre commune, que chacun a sa place, sa responsabilité, les élus bien sûrs, mais aussi les partenaires publics et bien entendu les partenaires privés.

Soyons positifs et ne voyons pas sans cesse les nuages qui ne manqueront certainement pas ; construisons en commun le bien vivre ensemble indispensable au développement durable de notre belle commune.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Conseil municipal du 25 novembre,
Election du maire suite à la démission de M Hubert Arnould,
Extraits de l'intervention de Liliane Mengin

Mme la Maire,
Mme Crouvezier, permettez-moi de vous féliciter pour cette nouvelle fonction, mission que vous assureriez déjà depuis fin juin, date à laquelle la santé de M Arnould ne lui a plus permis d'assurer cette fonction.
Vous allez l'assurer pour 4 mois, laps de temps qui nous sépare des prochaines échéances municipales, en espérant que dans l'espace-temps qu'il reste, vous voir œuvrer pour l'ensemble des habitantes et des habitants de La Bresse.
Avec le constat aujourd'hui d'une gestion pour l'intérêt collectif, quelque peu mise à mal pour plusieurs entités de la collectivité.

Quelques dates clefs,

✓ **En 2015,** la non gestion de l'EHPAD entraîne un DEFICIT d'exercice de -445 000€. DEFICIT qui a obligé des hausses successives du prix de journée, près de 10€ depuis 2014 et un versement de 300000€ par la commune[...]

✓ **A l'OTL** (hors camping et partie commerciale), l'exercice 2018 a été clôturé avec un DEFICIT de -131000€, la moyenne des 5 derniers étant de +30000€, alors que les recettes des 2 dernières saisons ont été très bonnes[...]

✓ **A la commune,** l'ombre de l'effet ciseau est plus que présente depuis 2016 avec une augmentation des dépenses de fonctionnement. Près de 17% depuis 2013.

✓ **La construction d'un nouveau funérarium[…]**

✓ **A la RME,** les reversements à la commune sont passés d'une moyenne de 630 000€ (2009 /2013) à 350 000€ (2014/2018) et **en 2018 le compte de résultat se solde par un DEFICIT (électricité seule) de – 411 000€ ET le cumulé à -32 000€ et 0€ de reversement au budget communal. Une 1ère.**

SUITE à la réponse apportée par M Mathieu et vous-même à la réaction des 6 administrateurs, JE SOUHAITE APPORTER UN COMPLEMENT D'INFORMATION
Oui il y a eu d'autres années avec un résultat négatif;

- Vous en citez 4 de 2003 à 2011, ce sont aussi 4 sur ces 11 exercices. Vous oubliez de dire que de 2014 à 2018, il y en a également eu. 4 sur 5, le rapport n'est pas tout à fait le même.
- Précision importante, malgré des exercices en déficit, **il y a toujours eu un reversement à la commune. Une moyenne de 500 000€ (2001 à 2013) en parallèle des 350 000€ depuis 2014.** Rappelons que le remboursement de La Lande s'est éteint en 2005 et celui de La Côte 750 en 2014.
- **Pour 2011,** le résultat de l'exercice se solde par un déficit de -503 000€, OK. Les explications ont été très clairement données aux administrateurs et élus du moment: une production réduite en conséquence d'une production affaiblie par un hiver avec peu de neige et un printemps sec.
  A noter qu'en 2011 contrairement à 2018, le résultat CUMULE était de près de 200 000€, et qu'il y a eu UN REVERSEMENT de 170 000€ à la commune.

✓ Une question à présent, Mme la Maire, continuerez-vous à ne pas inviter, et en même temps ne pas prendre en compte le travail effectué par celui qui a reçu l'honorariat de maire, par l'association des Maires et de la Préfecture, et l'honorariat de conseiller départemental par le président de cette assemblée?

Pour terminer, je saluerai M Hubert Arnould, **l'Homme,** en lui souhaitant de retrouver rapidement la santé afin qu'il puisse profiter de celles et ceux qui l'entourent.
Je préciserais tout de même, **en insistant même, que les reproches ne portent que sur la gestion et la fonction pour lesquelles, il est normal de rendre des comptes sur des choix et décisions assumées jusqu'en juin 2019.**

Les élus du groupe minoritaire

OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Haute saison *(vacances scolaires de Noël/Nouvel An et d'hiver) - Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30*
Autres périodes *Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermé le dimanche - Fermé les jeudis matin hors vacances*
Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur ***www.labresse.net - Tél. : 03 29 25 41 29***

Pourquoi et comment devenir partenaire de votre Office de Tourisme ?

Pourquoi être partenaire de l'Office de Tourisme de La Bresse ? Qu'est-ce que cela peut vous amener en tant que commerçant, prestataire d'activité, lieu de visite, restaurateur, hébergeur…

Ce nouveau guide vous l'explique, avec pour objectif de proposer un partenariat plus simple et plus proche des besoins de chacun en offrant davantage de services pour renforcer la promotion de nos partenaires et de la destination.

Plus d'infos auprès d'Isabelle (partenariat@labresse.fr) ou Séverine (infoweb@labresse.fr) Tél. : 03 29 25 41 29.

Festival « Accords des Montagnes » 2020

La 13e édition du Festival « Accords des Montagnes » aura lieu du 12 au 17 janvier ; la billetterie est toujours disponible à l'Office de Tourisme.

Billetterie :

- Pour l'animation du dimanche 12 janvier de 15 h à 20 h : 12 €
- Pour l'animation du jeudi 16 janvier de 15 h à 23 h : 14 € (avec possibilité de repas 15 € en supplément)

Retrouvez le programme complet sur www.accordsdesmontagnes.com

Horaires patinoire

Ouverture jusqu'au 15 mars 2020

	Vacances scolaires 8 février au 8 mars 2020		Hors vacances	
	Tout public	Spécial -10 ans	Tout public	Spécial -10 ans
Lundi	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Mardi	14 h - 19 h		Fermé	
Mercredi	14 h - 19 h Pack Patinoire/crêpe de 14 h à 16 h		14 h - 19 h	
Jeudi	14 h - 19 h		Fermé	
Vendredi	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Samedi	14 h - 19 h		14 h - 19 h	
Dimanche	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30

« Spécial –10 ans » : créneau réservé exclusivement aux enfants de -10 ans et leurs parents avec animation ludique
Pack Patinoire/crêpe à 6,80 € : entrée patinoire + location des patins + 1 crêpe (sucre ou chocolat) à déguster jusqu'à 18 h au restaurant « la Passerelle ». Quantité limitée.

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

Horaires du 4 janvier au 7 février

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	*Créneaux promotionnels** ▼	Activités
Lundi	14 h à 16 h 45	15 h à 16 h 30	De 14 h 45 à 16 h 45	Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	14 h à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	Ecole de natation 9 h 30 à 10 h 30 Aquagym de 19 h à 20 h
Jeudi	14 h à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15 Aquabress de 19 h à 20 h
Vendredi	14 h à 21 h	15 h à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h	15 h à 17 h 45	De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3e âge de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	9 h à 12 h 30		De 9 h à 9 h 30	

Horaires 8 février au 6 mars

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	*Créneaux promotionnels** ▼	Activités
Lundi	14 h à 17 h30	15 h à 17 h 15	De 15 h 30 à 17 h 30	Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	
Mercredi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	
Jeudi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	
Vendredi	14 h à 21 h	15 h à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15
Samedi	10 h 30 à 18 h	15 h à 17 h 45	De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3e âge de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	9 h à 18 h		De 9 h à 9 h 30	

** Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».*

DANS LE RETRO

Opération « un Noël pour tous »

Le samedi 7 décembre, le conseil municipal des jeunes a tenu une permanence pour l'opération « un Noël pour tous ». L'action lancée par le conseil des jeunes de Cornimont a été suivie avec plaisir par les conseillers Bressauds.

Il s'agissait d'une collecte de jeux (distribués pour Noël) à destination des associations caritatives du secteur.

De nombreux et généreux donateurs sont venus déposer des jeux pour bébé, puzzles, livres et autres poupées, auprès des jeunes qui se tenaient à leur disposition.

Saint Nicolas et Père Fouettard rendent visite aux enfants de la maternelle La Tourterelle

Comme tous les ans début décembre, saint Nicolas et Père Fouettard sont venus voir les enfants. Ceux-ci les attendaient, partagés entre impatience et anxiété. Ils ont réalisé pour l'occasion des mitres et ont entonné des chants en leur honneur. En remerciement, ils ont reçu les traditionnelles brioches et clémentines.

Inauguration du marché de Noël

La pluie était malheureusement au rendez-vous pour l'inauguration du marché de Noël. Après le traditionnel défilé de Saint-Nicolas, Madame le Maire accompagnée d'élus, de saint Nicolas et de Père Fouettard, a coupé le ruban devant un public nombreux !

Les feux d'artifice ont clôturé la cérémonie et chacun a pu découvrir les artisans présents sur le marché de Noël.

Le marché de Noël à l'EHPAD

C'est une tradition, le marché de Noël organisé par « Les Amis de la Clairie » sonne le début de la période des fêtes à l'EHPAD.

Résidents, familles, personnel prennent le temps de flâner entre les différents stands avant la venue de saint Nicolas et partagent ensuite le café gourmand. L'argent récolté permet de financer tout au long de l'année, les spectacles, goûters, boissons lors des sorties ou encore séances spécifiques comme la zoothérapie.

Les p'tits Oui-Oui

Une des valeurs fortes du multi-accueil « les p'tits amis de Oui-Oui », est de mutualiser les moyens et les ressources avec les acteurs de la commune et des environs pour partager des temps forts.
Dans cette optique, les professionnelles et les enfants ont été invités au gymnase pour faire du baby handball avec des adultes en formation BEPJEPS. Les enfants sont ainsi partis à la chasse à l'ours, aux dragons, aux crocodiles, en sautant comme des kangourous, en dribblant, tirant… Quelle chance de pouvoir partager ces activités physiques pour tous !

Les p'tits amis de Oui-Oui remercient les stagiaires du CREPS de la Maison de la Montagne et leurs formateurs, pour cette première qui a beaucoup plu !

Saint Nicolas chez les P'tits Amis de Oui-Oui

Quelle joie (et un peu d'appréhension) d'accueillir saint Nicolas et le Père Fouettard ! Les P'tits Amis de Oui-Oui et les résidents des Sapins ont eu la chance de recevoir le grand patron des écoliers.
Après un moment de partage avec différents chants sous les yeux de Mme le Maire et Jérôme Mathieu, ces derniers ont reçu brioche et clémentines !

Fête de Saint-Nicolas

Cette année encore, la construction du Char de saint Nicolas a été effectué de toutes pièces par Alain, Jean, André, Henri, Michèle et Jean-Luc, bénévoles à la MLC. La fête de Saint-Nicolas a eu lieu sur deux jours, tout d'abord, saint Nicolas et Père Fouettard ont rendu visite aux écoliers, aux résidents de l'EHPAD et pour finir aux touts petits de la crèche « les P'tits Amis de Oui-Oui ».
Le défilé composé de 3 chars (Les P'tiots Bressauds, APEL Saint Laurent et la MLC) était accompagné par le groupe musical très entraînant « Oléocada ».
À l'arrivée, Madame le Maire a remis les clés de la ville à saint Nicolas accompagné de Francis Caldera. Les festivités se sont terminées par un petit feu d'artifice.

Les pompiers à l'heure des distinctions

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts et l'office religieux, les soldats du feu se sont retrouvés le 30 novembre dernier à la salle des Fêtes. La cérémonie a permis de mettre à l'honneur quinze sapeurs-pompiers hommes et femmes sous le commandement de leur chef de centre, Jean-Claude Martin.

Fourragère tricolore Sapeurs : Krzysztof Martczak, Maxime François et Cédric François.

Distinction 1re classe Sapeur : Maxime François

Médaille d'honneur pour 10 années de service : Adjudant Kévin Lemaire, sergent-chef Mickaël Antoine, sergent Jérémy Jacquot et sapeur 1re classe Alizée Souprayen.

Médaille d'honneur pour 20 années de service : Médecin capitaine Céline Arnould et caporal Grégory Villaume.

Médaille d'honneur pour 30 années de service : Médecin commandant Bernard Hofgaertner, adjudant-chef Éric Didelot, adjudant-chef Jean-François Poirot et caporal-chef Pascal Holtzer.

DANS LE RETRO

La Bressaude

Basket

Le club de basket a repris ses entraînements depuis septembre avec des nouveaux panneaux en plexi, installés pour le bonheur de tous durant l'été.

Le mardi soir, 14 enfants s'entraînent avec Pascal Mengin, aidé de Valentin Clémence et Sébastien Aubert. Les 4 U11 se sont groupés avec Saint-Amé pour leur permettre de participer à la compétition et continuer leur apprentissage. Trois d'entre eux ont fait le premier plateau et leur premier match au Val d'Ajol le 19 octobre. Quant aux 10 U9, ils commencent eux aussi la compétition sous forme de mini-rencontres avec différents clubs sur une même matinée : deux équipes étaient ainsi présentes à Golbey.

Tennis de table

Vous voulez jouer au tennis de table, mais vous vous posez quelques questions !
Alors, sachez qu'il existe 2 licences pour pratiquer, soit en loisir soit en compétition, et que la salle se trouve au centre Camille Claudel (même entrée que la salle de gymnastique).
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Georges au 06 88 94 48 45.
Côté compétition, les Bressauds ont remporté une belle victoire 9 à 5 contre Saint-Dié-des-Vosges.

Club Alpin Français

Le club La Bressaude Montagne Escalade organise le 19 janvier, la 5e édition du Trophée du Rainkopf.

La compétition de ski alpinisme aura lieu à la station de ski La Bresse-Hohneck. Le départ sera donné à 8 h sur le front de neige de la station et l'arrivée se fera au même endroit.

La course est ouverte à tous. Elle fait partie cette année du Challenge Vosges. Trois parcours en individuel seront proposés : un parcours A de 1600 m de dénivelé positif et négatif, un parcours B de 1250 m de dénivelé, et un parcours C de 800 m de dénivelé.

Les modalités d'inscription et tous les renseignements sont sur la page Facebook tropheedurainkopf ou sur le site internet labressaude.ffcam.fr

Venez nombreux pour affronter les pentes bressaudes et alsaciennes, ou tout simplement pour encourager les compétiteurs !

Contact : mevelpierre@hotmail.com

À ne pas manquer : Le Championnat de France des Clubs de Ski Nordique se tiendra à La Bresse le 15 mars. Spectacle et sensations garantis. Infos à venir sur la page Facebook du Ski Club, sur les sites spécialisés FFSKI et à la Mairie.

Le coin des podiums

La fin du mois de novembre nous apporte de nombreuses satisfactions. Tout d'abord avec la victoire au scratch de Delphine Claudel sur le 10 km skating du Trophée Dante Canelini, course FIS comptant pour la Coupe d'Italie. La veille, elle avait obtenu le meilleur résultat côté tricolore en prenant une 4e place au sprint. Mattéo Correia, de son côté, était en Suisse pour participer à une course de sélection pour les JO de la Jeunesse. Il prend la 3e place du 10 km classique U18.

La saison cyclo-cross bat son plein, Robin Mougel enchaîne les bons résultats avec notamment une 3e place à Golbey, où ils devancent de nombreux spécialistes de la discipline.

Pour finir avec le coin des podiums, coup de chapeau à nos jeunes benjamins et minimes de la section athlétisme, qui reviennent du championnat des Vosges en salle avec plusieurs médailles autour du cou. Tom Bertrand s'adjuge le titre de Champion des Vosges benjamins du saut en hauteur avec un saut à 1,43 m. Notez que cet athlète est aussi vice-champion des Vosges du triathlon de la catégorie « 3 disciplines - classement aux points ». Chez les minimes, Léa Tuaillon monte sur la 3e marche du podium au triple saut. Enfin, Hicham Herbibih, le touche à tout, s'est essayé pour voir, au saut en hauteur et au triple saut, tant et si bien qu'il devient champion des Vosges des deux disciplines avec 1,58 m en hauteur et 10,65 m au triple saut.

Bravo à tous !

Les Bressowards

L'assemblée Générale de l'Association Omnisports La Bressaude s'est tenue le vendredi 29 novembre dernier à la salle des fêtes.

Ce moment traditionnel dans la vie de l'association est l'occasion de rendre hommage à une personne importante du sport local. Cette année, c'est le Président du COHM, Philippe Bragard, qui a reçu les honneurs. Le Président de La Bressaude a également remercié les 750 membres licenciés, sportifs, encadrements, bénévoles et amis pour leur engagement tout au long de l'année. Il a souligné les très bons résultats d'ensemble avec plus de 500 podiums dans plus de 350 épreuves sportives, engendrant des dizaines de milliers de km parcourus en France et en Europe, et entretenant la renommée de l'Association, ainsi que la réputation de ville sportive de notre commune.

Cette année, l'AG se voulait également novatrice : une salle des fêtes décorée avec les maillots et tenues des diverses sections suspendus entre les balcons et des BressÔwards estampés « développement durable » nés de l'initiative de Nadège et du Comité afin d'œuvrer à la sauvegarde de l'environnement et à la protection de notre planète. Jusqu'à présent matérialisés par de traditionnelles coupes produites dans des pays lointains, les trophées 2019 ont été réalisés localement dans une matière première abondante sur place… le bois ! Ce nouveau Trophée a été créé par la menuiserie Vaxelaire, qui a pris en charge une partie du coût de fabrication. Le député Christophe Naegelen a financé la partie revenant à La Bressaude.

Les Trophées et récompenses ont été attribués à cinq compétiteurs : Chloé Leduc (Moto club), Chloé Remy (Ski club), Adrien Mougel (Ski club), Rémi Marquis (Moto club), Benoît Perrin (Vol Libre), tous auteurs de performances exceptionnelles sanctionnées par des titres de champions nationaux ou régionaux.

Cinq membres bénévoles ou licenciés méritants ont été également mis à l'honneur : Christine Fréchard (section Athlétisme), François Amet (Moto club), Alain Balland (section Basket), François Claudel (section Pétanque) et Yves Dodin (Ski club), pour les nombreuses années consacrées à La Bressaude.

Repas des aînés

Le repas des ainés, offert par le C.C.A.S aux personnes âgées de 71 ans et plus, s'est déroulé à la halle des congrès le jeudi 7 novembre.

Près de 430 aînés sur les 990 personnes invitées se sont réunis autour d'un repas chaleureux avec la participation musicale du groupe Montagn'Music.

Madame Thomassin Paulette née Ollivier (97 ans), et M. Paul Perrin (100 ans), doyens du repas ont étés mis à l'honneur et applaudis par l'assemblée.

Pour le plus grand plaisir des participants, les enfants de la crèche « Les Petits Amis de Oui-Oui » sont venus prendre un goûter en milieu de journée, et ont ainsi pu profiter de l'ambiance festive en partageant rondes et danses avec leurs aïeux.

Cérémonies commémoratives du 5 décembre

Une cérémonie d'hommages aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie a eu lieu le 5 décembre dernier, à la stèle AFN, rue du Souvenir. Après les discours, le dépôt de gerbes et l'hymne national, la municipalité a invité l'ensemble des participants à un verre de l'amitié en Mairie.

DANS LE RETRO

Saint-Laurent

Petit Loup dans la classe des petits

En novembre, les petits de la maternelle ont accueilli Petit Loup : avec sa petite valise jaune, ses pantalons aux couleurs des jours de la semaine, son lit douillet et son carnet de voyage.
Il compte bien voyager de famille en famille chaque week-end et raconter les aventures vécues qui seront consignées dans le petit cahier qui l'accompagne.
Ce projet est en lien avec le travail sur les animaux.

L'École Saint-Laurent au spectacle !!

Dans le cadre du projet artistique mené en collaboration avec la Communauté de Communes, la Mairie et les écoles de La Bresse, la classe des CE1-CE2 de l'École Saint-Laurent s'est rendue le jeudi 28 novembre à Épinal, afin de découvrir le spectacle de la compagnie l'Un Passe.
La troupe présentait pour la toute première fois « Provisoire, titre définitif ». Un moment magique avec sur scène 4 artistes : Anahi au cerceau aérien, Lorhanne au trapèze, Stann au violoncelle et Clément au son.
Du petit à l'immense, de l'individu à la masse, « ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'on ne peut pas s'extirper de soi-même et qu'on ne ressort pas indemne de chaque seconde écoulée… » tout un programme à méditer… !

Lecture au collège

Dès que France 5, dans le cadre de la Grande Librairie, et en partenariat avec l'Éducation Nationale, a annoncé le concours « Si on lisait à voix haute », il est paru évident aux professeurs d'y inscrire leur établissement.
Au total, 136 174 élèves, collégiens et lycéens, vont participer à cette première édition : 2335 professeurs de toute la France ont inscrit 5365 classes de la 6e à la Terminale.

Pour les élèves, c'est un excellent tremplin pour s'entraîner à la lecture : mettre le ton, faire les pauses, insister sur les mots importants.
Chacun s'entraîne avec sérieux et souhaite représenter sa classe. L'élève élu sera filmé lisant un texte de son choix et la vidéo sera envoyée à France 5.

ÉTAT CIVIL

Novembre

Naissances

- **Noé,** né le 14 novembre à Nancy, fils de **Lucie Weyer** et **Jean-Yves Poirot**
- **Angèle,** née le 26 novembre à Remiremont, fille de **Marianne Martin** et **Clément Duchene**

Décès

- **Françoise, Marie Maurice,** âgée de 92 ans, domiciliée 32 a rue de la Clairie, décédée le 11 novembre à La Bresse, épouse de Clément Marion
- **Marcel, Emile Demange,** âgé de 97 ans, domicilié 32 a rue de la Clairie, décédé le 11 novembre à Remiremont, époux de Marguerite, Marie Valdenaire
- **Franck, Jean-Marie Morel,** âgé de 51 ans, domicilié 1 route des Alisiers, décédé le 30 novembre à La Bresse, époux de Fabienne, Françoise Mathieu

Le marché de Noël des P'tiots Bressauds

Pour sa deuxième édition, le marché de Noël de l'école du Centre, organisé par l'association Les P'tiots Bressauds, a eu lieu sous le préau de l'école. De nombreux parents et élèves sont venus déguster du vin chaud, du chocolat chaud ainsi que des délicieuses crêpes ou acheter un sapin local. Les enfants ont pu participer aux ateliers créatifs et les parents ont profité de ce moment pour dénicher leurs cadeaux : la magie de Noël a commencé !

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
Du lundi au vendredi *: 9h-12h 15 et 14h-17h*
Samedi : 9h-12h - Service Population uniquement

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi *: 9h-12h et 14h-17h*

Service urbanisme et gestion du patrimoine :
03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi *: 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi*

EHPAD (Maison de Retraite)
03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)
06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00
Du lundi au vendredi *: 7h30-12h et 13h30-17h*

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :
03 29 62 54 21
24 rue de la 3e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi *: 8h30-12h et 13h30-17h*

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53
Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26
Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services médicaux

Service Médi-Garde
(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**
Lundi, mardi et jeudi : Journée
Vendredi : demi-journée
Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**
Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h
Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h
Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**
Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière
11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**
8h-11h et 15h-18h.
Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller
6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine
12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**
Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel **3237**

Pharmacie Doridant-Marion
19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**
Du lundi au samedi *: 8h30-12h15 et 14h-19h15*

Pharmacie du Hohneck
23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13
Du lundi au samedi *: 8h30-12h et 14h-19h*

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés : faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public
Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, **03 72 58 00 09**
Mardi *: 13h30-17h*
Vendredi : *8h30-12h*

ADMR Permanence téléphonique *: 03 29 25 62 60*

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :
Lundi *: 13h45-16h30 -*
Du mardi au vendredi *: 9h-12h et 13h45-16h30*
Samedi *: 9h-12h*

Horaires d'hiver des déchetteries

du 1er novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04
Les quatre déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Décheterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

	Niachamp à La Bresse	
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Décheterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 17 h
Mercredi		14 h - 17 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE
114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54
DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE
13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvone Crouvezier - Maire ..... ***Reçoit sur rendez-vous***
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies ..... ***Reçoit sur rendez-vous***
Geneviève Demange - Adjointe à la population ..... ***Mardi de 10 h à 12 h***
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... ***Jeudi de 10 h à 11 h***
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles ..... ***Lundi de 10 h à 12 h***
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments ..... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication ..... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme ..... ***Lundi de 14 h à 17 h sur rendez-vous***

AGENDA

CULTURE

Jusqu'au 8 mars
Exposition Emmanuel Pierrot
Maison de La Bresse ..... 15 h-18 h
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

Jusqu'au 17 janvier
Exposition Christin Georgel
Maison de La Bresse ..... 15 h-18 h
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

11 janvier
Concert chants et percussions Yakch'e
Maison de La Bresse ..... 20 h 30-23 h 00
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

23 janvier
20h04 de l'idée sans détour
Maison de La Bresse ..... 20 h 04
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

SPORT

5 janvier
Prix du Crédit Agricole - Mémorial Gilles Lemaire
Stade de slalom Artimont ..... 10 h-13 h
Infos : *Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52 - odile.munsch.sclb@orange.fr*

11 janvier
SAMSE National Tour U15 - Coupe de France Saut combiné nordique
Tremplin de Lispach et piste ski de fond ... 7 h-18 h
Infos : *Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52 - odile.munsch.sclb@orange.fr*

19 janvier
Le Trophée du Rainkopf
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 8 h-13 h
Infos : *Nicolas Marchal - marchal.nicolas@live.fr - facebook\tropheedurainkopf*

LOISIRS

1er janvier
Pack Patinoire + crêpe
Espace Loisirs et Patinoire ..... 14 h-16 h
Infos : *Patinoire - Tél. : 03 29 25 37 37*

1er janvier
Goûter « Opoual »
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 17 h
Infos : *Tél. : 03 29 25 68 78*

1er janvier
Descente aux flambeaux
Station de ski La Bresse-Hohneck 18h
Infos : *E.S.F. - 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56*

2 janvier
Spectacle de patinage
Halle Patinoire ..... 18 h 30
Infos : *Mairie - Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

2 janvier
Soirée luge
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 18 h-21 h 30
Infos : *Tél. : 03 29 25 68 78*

Du 12 au 18 janvier
Festival d'accordéon « Accords des montagnes » (voir zoom)
Halle des Congrès ..... 12 janvier 15 h-20 h
Salle des fêtes ..... 14 janvier 20 h 30
Halle des Congrès ..... 16 janvier 15 h-23 h 30
Hôtels-restaurants partenaires ..... tous les soirs
Infos : *Frédéric Buch - Tél. : 06 09 44 96 31 - www.accordsdesmontagnes.com*

14 janvier
Concours de belote
Centre Culturel et Social ..... 14 h
Infos : *Bernard Valdenaire - mival88@yahoo.fr*

19 janvier
Fête du ski et de la neige
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 9 h-17 h
Infos : *Station Labellemontagne - Tél. : 03 29 25 68 78*